

Service instructeur
Service Développement Culturel

N° CP-2014-5-7-2

Service consulté

COMMUNICATION
BILANS EVALUATIFS DANS LE CADRE DE CONVENTIONS DE PARTENARIATS

Résumé : Informations relatives aux bilans évaluatifs réalisés par le Service du Développement Culturel portant sur 3 partenariats au titre des politiques de soutien :

- aux Lieux de Diffusion et Opérateurs Culturels :
 - . Département/La Passerelle 2010/2013
 - . Département/Relais Culturel de Thann 2010/2013
-
- au Développement Culturel des Territoires :
 - . Département/Communauté de Communes du Secteur d'Illfurth 2011/2013

Conformément aux dispositions des conventions, les partenariats arrivant à échéance entre le Département et les structures culturelles ou les collectivités font l'objet d'une évaluation.

Dans ce contexte, le présent rapport a pour objet de communiquer les bilans évaluatifs réalisés par le Service du Développement Culturel portant sur 3 partenariats formalisés par des conventions entre le Département et :

- ↳ La Passerelle
- ↳ Le Relais Culturel de Thann
- ↳ La Communauté de Communes du Secteur d'Illfurth (CCSI)

Ces bilans incluent l'avis de l'Agence Culturelle d'Alsace (ACA), sollicitée au titre de la mission de conseil et d'expertise qu'elle déploie dans le cadre d'une convention de partenariat avec la Région et les Départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin pour le développement culturel de leurs territoires.

A) Politique de soutien aux lieux de diffusion et opérateurs culturels

1) La Passerelle :

La Passerelle a bénéficié d'une convention d'objectifs, conclue entre le Département et l'association pour les années 2010/2013, au titre de laquelle l'aide départementale était destinée à soutenir son projet artistique et culturel.

Il est rappelé que dans ce cadre, l'aide départementale, d'un montant global de 112 000 € sur les quatre années (28 000 € annuels) était destinée à soutenir en priorité les actions de sensibilisation et d'éducation des publics relevant de la compétence du Département, déclinées dans les domaines :

- ↳ de l'éducation à l'image (programmation, festival Cinoch, ciné goûters...)
- ↳ du spectacle vivant, dont les musiques actuelles, la création, la diffusion...

De manière très synthétique, l'analyse a fait apparaître que La Passerelle développe une activité importante, enrichie par sa double vocation, sociale et culturelle qui en fait prioritairement un équipement de proximité ouvert, à l'écoute des publics jeunes en particulier et identifié par la population.

Le bilan a mis en relief l'engagement fort de la Passerelle pour élargir ses publics notamment à travers la mise en place de nombreux projets assortis d'actions de médiation.

Il souligne que son identification par ses publics participe des nombreuses collaborations développées avec les structures culturelles et de son inscription dans les réseaux culturels locaux, départementaux et nationaux.

Pour L'Agence Culturelle d'Alsace, La Passerelle a fait preuve d'ambition en matière culturelle en mettant en œuvre *"un projet d'établissement qui défend des enjeux culturels et artistiques traduits en matière de formation, de soutien à la création artistique, de diversité programmatique dans sa politique de diffusion, de médiation culturelle et d'action dans des réseaux professionnels collaboratifs"*.

L'Agence relève que l'ensemble de son activité, à la dimension pluridisciplinaire, nourrie de multiples collaborations, ainsi que son implication dans les coproductions, lui a permis d'agir avec constance pour le développement et la fidélisation de ses publics.

Le bilan évaluatif, joint *en annexe 1* au présent rapport, appuie les réflexions d'ores et déjà engagées entre le Département et la Passerelle dans la perspective du renouvellement du partenariat à partir de 2014 et a été communiqué à la structure lors du comité de suivi du 20 février 2013.

2) Le Relais Culturel de Thann :

Le Relais Culturel de Thann a bénéficié d'une convention d'objectifs, conclue entre le Département et l'association pour les années 2010/2013, au titre de laquelle l'aide départementale était destinée à soutenir son projet artistique et culturel.

Dans ce cadre, le Relais Culturel de Thann a bénéficié d'une subvention départementale, d'un montant global de 129 000 € sur les quatre années (33 000 € de 2010 à 2012, puis 30 000 € en 2013) destinée à soutenir en priorité les actions de sensibilisation et d'éducation des publics relevant de la compétence du Département.

Il est précisé que le bilan évaluatif est intervenu à l'issue d'une année de transition pour le Relais Culturel de Thann qui a vu à la fois un changement de direction et de présidence.

Aussi, en l'absence de données complètes qui n'ont pu être recueillies par la nouvelle directrice, le bilan ne couvre que partiellement l'activité de la structure sur la période concernée par l'évaluation.

Pour autant, celle-ci souligne que l'activité dense du Relais, prioritairement ciblée sur le cinéma, propose une programmation diversifiée dont la ligne artistique est quelque peu diffuse ; ce manque de lisibilité peut s'expliquer par les réponses positives aux très nombreuses sollicitations adressées au Relais par les structures éducatives, associatives, sociales ou socioculturelles du bassin de vie.

Il est relevé qu'à travers cette implication très forte de la structure sur le territoire, le Relais Culturel de Thann se positionne à la fois comme un lieu de diffusion et espace de ressources répondant à une mission culturelle, mais aussi comme un lieu d'accueil, affichant une vocation socioculturelle forte, propre à créer du lien social sur un territoire.

L'Agence Culturelle d'Alsace, dont l'analyse s'appuie sur les coopérations menées dans le domaine du spectacle vivant, notamment des "Régionales", relève l'orientation artistique très éclectique (danse, théâtre, musique et chanson) qui a bénéficié à un public jeune sur le territoire, grâce à la forte diffusion de la carte Vitaculture et une action d'information soutenue conduite par le Relais dans les établissements scolaires et le milieu associatif.

L'Agence note que le renouvellement de l'équipe de direction a eu pour effet de réorienter la programmation vers la création contemporaine et les équipes artistiques de la région et affiche une volonté de renforcer des partenariats locaux.

Enfin, le bilan évaluatif souligne la nécessité, sur un territoire doté de deux lieux de diffusion très proches, de renforcer les mutualisations engagées et de trouver des synergies nouvelles, en capacité de bénéficier au public, difficilement extensible sur l'ensemble du bassin de vie.

Le bilan évaluatif, joint en *annexe 2* au présent rapport, appuie les réflexions d'ores et déjà engagées entre le Département et la Communauté de Communes du Pays de Thann Cernay dans la perspective de l'élaboration d'un nouveau projet culturel de territoire qui pourra faire l'objet, conformément au Contrat de Territoire de Vie Thur Doller validé le 5 décembre 2013 par le Conseil Général, d'un Contrat Culture entre le Département, la Communauté de Communes de Thann Cernay, le Relais Culturel de Thann et l'Espace Culturel Grün.

B) Politique de soutien au développement culturel des territoires

La Communauté de Communes du Secteur d'Illfurth (CCSI) a bénéficié d'un Contrat Culture de 2007 à 2010, renouvelé de 2011 à 2013.

Dans le cadre du dernier contrat, la CCSI a bénéficié de subventions départementales, à hauteur de 83 960 €, destinées à soutenir la mise en œuvre d'un projet culturel sur son territoire.

Il est rappelé que ces actions culturelles, déclinées annuellement par l'EPCI, s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie pluriannuelle que la CCSI avait préalablement axée sur :

- ↳ la territorialisation de l'offre culturelle
- ↳ le soutien à la création et l'expression artistique sur le territoire
- ↳ la valorisation du patrimoine historique du secteur d'Illfurth

Le bilan évaluatif portant sur les années 2010 à 2013, en soulignant l'ambition de la CCSI de porter un projet culturel à l'échelle de son territoire, relève qu'elle a respecté la ligne directrice de sa stratégie culturelle, en recherchant la réalisation effective des projets, sans toutefois y parvenir sur l'ensemble.

Ainsi, le bilan met en relief que la diffusion est restée prépondérante dans le projet de territoire, essentiellement lisible au travers de son évènement phare, le festival Pot'Arts, la programmation saisonnière de spectacle vivant se limitant à 3 propositions annuelles.

Pour le Département, si un tel projet présente un intérêt, au regard de ses objectifs de territorialisation de l'offre culturelle en direction de la population, une stratégie globale de territoire ne peut se limiter à une action emblématique à l'instar d'une manifestation événementielle telle qu'un festival et un éventuel futur projet gagnerait à être étoffé par des actions réalisables et attendues par le public.

L'Agence Culturelle d'Alsace, quant à elle, remarque que les objectifs donnés au projet culturel de territoire ont et conservent pour l'avenir leur cohérence et leur opportunité.

Elle préconise toutefois de refonder la stratégie et propose des pistes de réflexions pour l'élaboration du prochain projet culturel de territoire, visant notamment à renforcer les partenariats avec les territoires de proximité (Ferrette/Dannemarie...) susceptibles de dynamiser et structurer la mobilité des publics, renforcer la communication directe pour une meilleure lisibilité du projet et lier l'offre culturelle à un travail d'action culturelle (médiation) plus soutenu.

Le bilan évaluatif, joint en *annexe 3* au présent rapport, appuie les réflexions qui seront engagées prochainement avec l'accompagnement de l'Agence Culturelle d'Alsace, dans la perspective de **développer un projet culturel sur un périmètre territorial plus vaste.**

*

* *

**Je vous prie de bien vouloir
prendre acte de cette
communication.**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Buttner', with a large, stylized initial 'C' and a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER



LA PASSERELLE

Convention 2010/2013
BILAN / EVALUATIF

La Passerelle bénéficie d'une convention d'objectifs conclue entre le Département et l'association pour les années 2010/2013 au titre de la politique départementale de soutien aux opérateurs culturels et lieux de diffusion.

Elle est destinée à soutenir la mise en œuvre du projet artistique et culturel de la structure, notamment :

- l'éducation à l'image (programmation, festival Cinoch', ciné goûters...)
- le spectacle vivant, dont les musiques actuelles, la création, la diffusion, les résidences, les coproductions...

et dans le cadre duquel le Département recherche :

- L'élargissement des publics à travers des actions de sensibilisation aux différentes esthétiques artistiques, y compris les cultures émergentes, par l'éveil, l'éducation, la formation...
- La mise en œuvre d'actions culturelles auprès de publics différenciés et notamment ceux relevant des compétences du Département (petite enfance, collégiens, personnes âgées, personnes défavorisées ou empêchées),
- La mise en œuvre de projets dans le domaine des musiques actuelles
- L'accueil de résidences d'artistes intervenants sur des champs diversifiés (arts de la scène, musiques actuelles, arts plastiques...), le cas échéant, en partenariat avec d'autres acteurs culturels du secteur oeuvrant en direction du jeune public
- Le rayonnement territorial à travers la mise en réseau des acteurs culturels autour de projets partagés
- Une attention à la création régionale (création et diffusion)

Le bilan évaluatif est prévu par la convention. Réalisé par le service du Développement culturel du Conseil Général, il prend la forme d'un bilan des actions conduites par La Passerelle au titre des différents axes précités.

Il s'appuie sur :

- ↳ les rapports d'activités produits par La Passerelle de 2010 à 2012 ; pour chaque axe du projet artistique et culturel, les bilans quantitatifs et qualitatifs développés dans le présent document ont été renseignés par l'association.
- ↳ quelques éléments relatifs à l'année 2013
- ↳ les échanges intervenus sur la durée de la convention notamment dans le cadre des comités de suivi annuels ou de réunions spécifiques.

Il est précisé que cette démarche, menée en concertation avec la structure, cherchera à établir si La Passerelle a répondu aux objectifs du partenariat et à identifier les éventuelles pistes d'évolution, sur la base des indicateurs listés en annexe 3 de la convention.

SOMMAIRE

I) PRESENTATION DE LA STRUCTURE

II) CARACTERISTIQUES DU TERRITOIRE DE RAYONNEMENT

III) LE PARTENARIAT

IV) PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL

AXE 1. EDUCATION A L'IMAGE -CINEMA

1. PROGRAMMATION cinéma jeune public » et « art et essai » :
2. FREQUENTATION
3. DISPOSITIFS D'EDUCATION ET DE SENSIBILISATION

AXE 2. SPECTACLE VIVANT ET SOUTIEN A LA CREATION

1. PROGRAMMATION
2. FREQUENTATION
3. RESIDENCES

AXE 3. INITIER, SOUTENIR ET DEVELOPPER LES MUSIQUES ACTUELLES

1. PROJETS ET PUBLICS

AXE 4. EVEILLER ET SENSIBILISER LES USAGERS ET FORMER LE PERSONNEL D'ENCADREMENT

1. ACTIONS CULTURELLES EN DIRECTION DES PUBLICS
2. FORMATION DES PERSONNELS

AXE 5. S'AFFIRMER COMME CENTRE DE RESSOURCES ET DEVELOPPER DES PARTENARIATS

1. CENTRE DE RESSOURCES
2. PARTENARIATS
3. RESEAUX

V) COMMUNICATION

VI) ELEMENTS FINANCIERS

VII) RESSOURCES HUMAINES

VIII) AVIS DE L'AGENCE CULTURELLE D'ALSACE

IX) CONCLUSIONS

X) PERSPECTIVES – SYNTHESE

I) PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Nom : LA PASSERELLE	Statuts (date) : 1999
Statut juridique : Association	
N° Licence d'entrepreneur du Spectacle : 1/2/3 136 867 868 869	
Adresse : Au Trèfle, allée du chemin vert 68170 RIXHEIM Tel : 03 89 54 21 55 Mail : Christine.planel@la-passerelle.fr	
Président : Stéphanie Pecqueur	
Direction administrative : Christine Planel	
Direction artistique : Christine Planel	
Scène conventionnée avec l'Etat <input checked="" type="checkbox"/> oui pour 13, 14, 15 <input type="checkbox"/> non	
Type de Label : convention de développement culturel	
Date d'obtention :	
Missions dans le cadre du label :	

BATIMENT

Caractéristiques techniques			
Date construction : 2002 (réhabilitation de la salle du Centre Intégré construit en 1978)			
Nombre de salles et jauges : 1 salle – 220 places			
Salle de cinéma : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			
Equipement spécifique de la salle de cinéma : numérique		<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Boucles numériques		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Aide départementale :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
Fonction culturelle : Relais culturel régional.....			
Ouverture (date) : 1978 (centre Intégré) modification statutaire en juin 1999 pour la création de La Passerelle			
Nombre de jours/an : 330			
<u>Accès :</u>			
Route : autoroute Mulhouse Bâle, sortie Rixheim			
Train (Ligne) : Bâle			
Bus :			
Parking : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			
Accessibilité personnes à mobilité réduite : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			

II) CARACTERISTIQUES DU TERRITOIRE DE RAYONNEMENT

CARACTERISTIQUES DU TERRITOIRE DE RAYONNEMENT (cf. Extraits du Contrat de Territoire de Vie)

"Ce Territoire est à la fois composé de l'aire urbaine de MULHOUSE ainsi que des communes de l'ancien bassin potassique au Nord avec des communes de plaine à l'Est et des communes rurales proches du Sundgau au Sud. Il est constitué principalement de communes urbaines et périurbaines dont Mulhouse qui compte 100 000 habitants. Ce territoire est limitrophe de l'Allemagne et entretient des liens importants avec la Suisse notamment par le biais des frontaliers.

Quelques chiffres :

39 communes

268 429 habitants

430 Km²

623 habitants/km² (Département : 209 habitants/Km²)

Un territoire jeune avec une dynamique démographique à conforter :

Le nombre d'habitants de moins de 20 ans est proche de la moyenne départementale avec cependant une part des moins de 5 ans en progression par rapport au département ;

- une présence de 20-30 ans plus importante que dans le reste du département ;

- la part des plus de 65 ans correspond à la moyenne départementale, mais reste en deçà de la normale nationale ;

- la part des 75 ans ou plus est inférieure à la moyenne départementale, mais est en progression par rapport à 1999 ;

- la surreprésentation des femmes de 60 ans ou plus qui s'accroît davantage à partir de 75 ans par rapport aux hommes du même âge.

Les catégories socioprofessionnelles (CSP) se répartissent de la façon suivante :

Agriculteurs exploitants : 216 actifs 0,20 % (moyenne départementale : 1,0 % ; moyenne nationale : 2,2 %) ;

Artisans, commerçants, chefs d'entreprises : 4 806 actifs 4,5 % (moyenne départementale : 4,6 % ; moyenne nationale : 6,0 %) ;

Cadres et professions intellectuelles supérieures : 13 356 actifs 12,4 % (moyenne départementale : 11,7 % ; moyenne nationale : 15,4 %) ;

Professions intermédiaires : 26 432 actifs 24,6 % (moyenne départementale : 24,3 % ; moyenne nationale : 24,6 %) ;

Employés : 30 043 actifs 27,9 % (moyenne départementale : 27,6 % ; moyenne nationale : 28,7 %) ;

Ouvriers : 32 739 actifs 30,5 % (moyenne départementale : 30,6 % ; moyenne nationale : 23,2 %).

De nombreux équipements culturels structurants :

La Région Mulhousienne, et particulièrement la Ville de MULHOUSE, assurent un rôle de centralité pour l'ensemble de l'Alsace du Sud dans le domaine de la diffusion et de l'offre culturelle. La Filature, scène labellisée, la Kunsthalle, centre d'art contemporain et le Naumatrouff, Scène de Musique Actuelles sont les ambassadeurs principaux de cette diffusion culturelle.

Mais le territoire dispose d'autres équipements au rayonnement départemental, régional, national et européen tels que le Parc des Expositions, le Parc Zoologique, plusieurs musées nationaux et accueille une dizaine d'équipements de proximité permettant la diffusion culturelle (le CREA de KINGERSHEIM, l'Espace 110 d'ILLZACH, le centre culturel de RIEDISHEIM, La Passerelle à RIXHEIM....) et cinématographique (Kinépolis, le Palace, Bel air).

La bande Rhénane, quant à elle, ne dispose d'aucun équipement de diffusion culturelle, cette absence illustre un déséquilibre sur le Territoire de vie de la Région Mulhousienne".

(Source : INSEE - RP 2007 - pop municipale) (Source : DRAC-ACA - 2008-2009 ; CG68 - 2010)

III) LE PARTENARIAT

CRITERES REQUIS	CONSTATES
<p>Programmation culturelle professionnelle correspondant à 80 % de l'activité :</p> <p>Structure dotée :</p> <p>1. Projet artistique et culturel</p> <p>Axe 1. Education à l'image –CINEMA</p> <p>Axe 2. Spectacle vivant et soutien à la création</p> <p>Axe 3. Initier, soutenir et développer les musiques actuelles</p> <p>Axe 4. Eveiller et sensibiliser les usagers et former le personnel d'encadrement</p> <p>Axe 5. S'affirmer comme centre de ressources et développer des partenariats</p> <p>2. Equipe professionnelle mettant en œuvre le projet artistique et la gestion du lieu</p> <p>3. Budget propre consacré au projet culturel et au fonctionnement du lieu</p>	<p>Taux : 100%</p> <p>Organigramme : joint</p> <p><u>Montant total budget 2013</u> : 546 225 €</p> <p>Charges de structures : 343 878 €</p> <p>Projet artistique et culturel : 202 452 €</p> <p>Subventions publiques :</p> <p>Etat : 23 000 €</p> <p>Région : 11 200 €</p> <p>Département : 28 000 €</p> <p>Ville : 320 674 €</p> <p>Communauté de Communes : 0 €</p> <p>Aides privées et mécénat : 0 €</p>

IV) PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL

Au titre de son action culturelle, l'association a notamment pour mission le développement du relais culturel dans sa dimension sociale.

Dans cette optique, elle développe une politique de diffusion et de sensibilisation culturelle dont l'un des objectifs est de fidéliser et élargir le public sur la base d'un projet artistique et culturel axé sur :

AXE 1. EDUCATION A L'IMAGE –CINEMA

Le cinéma est la première pratique culturelle des français. "Le cinéma reste ainsi l'art le plus populaire qui touche tous les âges et toutes les classes sociales, même les plus modestes dont une part croissante va au cinéma" (Olivier Donnat).

Située à la périphérie de Mulhouse, ville dotée d'équipements cinématographiques d'importance, (Kinépolis, salles art et Essai...), La Passerelle propose une diffusion cinématographique, dans un objectif de proximité et de qualité. Outre sa programmation grand public, La Passerelle programme des films du patrimoine et porte une attention au jeune public, avec un festival de cinéma qui lui est spécialement dédié.

Avec le festival Cinoch¹, La Passerelle ambitionne de donner aux jeunes spectateurs le goût d'un cinéma vivant, créatif, parfois exigeant, souvent différent, les invitant ainsi à s'ouvrir sur le monde, ses cultures et ses différences.

Pour compléter cette programmation et accompagner ses publics dans la lecture des films, la structure met en place des dispositifs d'éducation et de sensibilisation à l'image. Cette démarche consiste à former le regard à l'image et donner goût au 7^{ème} Art.

La salle est labellisée Art et essai jeune public (seule salle du Haut-Rhin)

1) LE CINEMA											
Année	Cinéma Grand Public (hors Cinoch ¹ et Art et Essai)			Jeune Public scolaire (Hors Cinoch ¹)				Art et Essai			
	Nbre de films	Nbre de séances	Fréquentation	Cycle	Nbre de films	Nbre de séances	Fréquentation	Périodicité	Nbre de films	Nbre de séances	Fréquentation
2010	200	799	17 646		46 14		JP 4508 Scol 2265		84		3080
2011	195	842	19 199		41 11		JP 4698 Scol 2265		83		3549
2012	193	848	17 818		48 15		JP 3934 Scol 1775		62		1984

Bilan qualitatif :

Sur les trois années de la convention, la fréquentation du cinéma a suivi la même courbe que toutes les salles au niveau national. L'actualité cinématographique fait évoluer en + ou en – les fréquentations. La coordination de "Collège au cinéma" est passée en septembre 2012 à Alsace cinéma qui gérait déjà le dispositif pour le département du Bas-Rhin. La baisse des scolaires est due à certains collèges qui ont choisi de ne plus participer.

Observations :

Pour former le regard à l'image, La Passerelle propose un panel de dispositifs diversifiés et complémentaires pour tous les publics.

Avec la diffusion de films "tout public", la structure assure un service de proximité aux habitants de la ville et du territoire local. Ce service rendu à la population a également une fonction sociale, favorisant les liens entre les habitants, dans un lieu culturel qui leur est familier.

La fréquentation du cinéma grand public, stable sur les trois années, avec une augmentation du nombre de séances en 2012, montre la fidélité du public et son intérêt de disposer d'une telle offre culturelle sur son territoire.

La participation des scolaires aux séances qui leur sont dédiées est notamment liée à l'opération "Collège au cinéma". La structure relève que "la baisse des scolaires est directement liée à la participation ou non des collèges au dispositif"

Concernant le cycle Art et Essai, une baisse de la fréquentation du public aux séances (- 35 %) est constatée entre 2010 et 2012. Celle-ci peut être liée à la diminution des séances proposées (- 22 %). Le nombre de moyen de personnes par séances est de 37. Globalement la fréquentation est largement supérieure à celles recensées dans d'autres salles culturelles labellisées, mais toutefois à mettre en rapport avec la population du bassin de rayonnement de chaque structure.

Le maintien de ce cycle, s'il concerne un public restreint, conserve son intérêt sur le territoire et sa cohérence avec l'objectif global de formation et sensibilisation des publics à l'image.

2) LE CINEMA JEUNE PUBLIC : Festival Cinoch"			
Année	Nombre de films	Nombre de séances	Fréquentation
2010	13	66	3 015
2011	15	68	3 033
2012	15	72	3 103

Bilan qualitatif :

Cinoch" remplit tjrs avec beaucoup de bonheur son rôle de festival familial et de découverte à la fois des films en sortie nationale et des films du répertoire, indispensable transmission... au jeune public.

Observations :

Le nombre de films programmés dans le cadre du festival est stable. La fréquentation est en augmentation en 2012.

Ce festival, programmé pendant les vacances scolaires d'automne, a une mission culturelle et sociale, permettant aux enfants et aux familles d'accéder à des propositions culturelles où La Passerelle fait preuve d'exigence pour la qualité des films. Sa fréquentation, en augmentation, prouve que ce festival répond à une réelle et forte demande des familles, du jeune public et des structures jeunesse et que sa programmation durant le temps libre scolaire est pertinente.

La qualité et la diversité des films diffusés favorisent l'affluence du public et contribue à la notoriété et au rayonnement de ce festival, à la fois sur le territoire départemental et dans les réseaux culturels jeune public.

3) DISPOSITIFS SPECIFIQUES D'EDUCATION ET DE SENSIBILISATION A L'IMAGE						
Année	Ecole et Cinéma			Collège au cinéma		
	Ecole	Films	Fréquentation	Collège	Films	Fréquentation
2010				Voir fiches ci-jointes	6	930
2011	Saison 10/11	6	1349	Voir fiches ci-jointes	6	940
2012	Saison 11/12	4	562	Voir fiches ci-jointes	5	1 048

Bilan qualitatif : Renvoi au rapport d'activité

Observations :

La Passerelle est partenaire des dispositifs nationaux d'Education à l'Image, "Ecole et Cinéma" et "Collège au Cinéma". A ce titre, elle accueille les écoles et collèges pour la projection de films sélectionnés dans le cadre du

dispositif. La participation des écoles et collèges est directement liée à l'adhésion ou non des structures d'enseignement aux dispositifs.

4) AUTRES DISPOSITIFS D'EDUCATION ET DE SENSIBILISATION CINEMA				
Année	Nombre	Identification	Thématique	Fréquentation
2010	1	Ateliers audiovisuels	Réalisation d'un court métrage	12
	5	Cinoch' matin		62
	8	Ciné goûters		329
2011	1	Ateliers audiovisuels		12
	5	Cinoch' matin		51
	8	Ciné goûters		320
2012	1	Atelier audiovisuel		12
	5	Cinoch' matin		47
	8	Ciné goûters		296

Bilan qualitatif :

Les ateliers sont peu nombreux mais demandent un gros investissement temps pour les participants qui découvrent à chaque fois une autre facette de la construction d'une image. Les Cinoch'matin et les ciné-goûters sont parfaitement stables.

Observations

Les ateliers de pratique ou de sensibilisation sont menés avec régularité. Leur fréquentation est quasiment stable entre 2010 et 2012. La régularité de ces propositions et les chiffres de fréquentation reflètent une fidélité du public. Par ailleurs, ils sont complémentaires de l'ensemble des actions liées à la formation du regard à l'image. Cependant La Passerelle relève en 2012 un léger essoufflement des formules Ciné-goûters et Cinoch' matin dont elle envisageait de revoir la formule en 2013.

Le maintien de ces propositions, sous une forme éventuellement revue, paraît pertinente dans la logique globale de sensibilisation et de développement des publics ainsi que celle de formation au regard à l'image.

AXE 2. SPECTACLE VIVANT ET SOUTIEN A LA CREATION

La programmation consiste à diffuser des spectacles, de façon régulière, sur une saison, en prenant en compte la diversité et l'évolution des courants artistiques, en veillant à l'équilibre entre les artistes professionnels et amateurs et en portant une attention à la création régionale.

La structure accueille par ailleurs, des artistes en résidence de création, dans l'objectif d'enrichir l'offre culturelle et mettre en œuvre des actions de sensibilisation en lien avec ces résidences.

L'offre culturelle proposée par La Passerelle, s'adresse à un large public avec une orientation forte sur le Jeune public, y compris la petite enfance.

1) LA PROGRAMMATION SPECTACLE VIVANT /FREQUENTATION								
Année	Nombre de spectacles	Séances : Nombre	Séances scolaires	Discipline artistique	Fréquentation			
					Petite enfance	Scolaires	Jeune Public	Tout public
2010	22	50	6	Théâtre marionnette pluridisciplinaire		838		3 679
2011	22	50		Théâtre marionnette pluridisciplinaire	1145	1324	2796	1 729
2012	22	50		Théâtre marionnette pluridisciplinaire	962	1514	1379	1 459

Bilan qualitatif :

Les fréquentations sont régulières et nous jouons quasiment toujours à guichet fermé. Les spectacles petite enfance sont une forte demande des parents.

Observations :

Le nombre de spectacles est parfaitement stable en 2010 et 2012. Les disciplines artistiques sont représentées dans leur diversité, incluant régulièrement les expressions susceptibles d'intéresser davantage l'enfance et petite enfance (marionnettes ...)

Ce choix de La Passerelle est lié à la nature de son public et à sa vocation de s'adresser aux enfants et aux familles.

Cette programmation, ciblée et diversifiée, adressée à un large public est cohérente avec les objectifs du partenariat.

2) SOUTIEN A LA CREATION : LES RESIDENCES ARTISTIQUES					
Année	Compagnie	Professionnelle (P) ou Amateurs (A)	Régionale	Discipline artistique	Période d'accueil et projets
2010	Les oreilles et la queue	P	oui	Petits impromptus : clown, cirque	4 semaines de résidence 1 soirée de « conte rendu » au public
2011	Les oreilles et la queue Flex	P P	Oui Lorraine	Clown, cirque	4 semaines de résidence 1 soirée de « conte rendu » public
2012	Les oreilles et la queue Simon Boulerice	P P	Oui Québec	Clown Ecrivain de littérature jeunesse, auteur de théâtre jeune public	2 semaines de résidence 1 « conte rendu public » 2X 1 semaine 1 lecture publique

Bilan qualitatif :

Les résidences sont un moment incontournable dans la vie de La Passerelle : la rencontre entre le monde artistique et la vie quotidienne de nos usagers. Ces rencontres sont de vrais échanges et impliquent un réel lien avec les représentations qui suivront. Elles sont aussi une chance pour les artistes qui se nourrissent de ces rencontres dans leur processus de création.

Observations :

Les résidences à La Passerelle sont de longue durée. Depuis 2004, la structure a mis en place les laboratoires de Clowns. La Passerelle a souhaité maintenir cette discipline, au regard des effets positifs qu'elle a pu constater, avec ses publics et son personnel. Les clowns contribuant notamment à faciliter les relations entre les publics.

Cependant, cette permanence artistique ne se limite pas à la thématique du Clown, un artiste québécois a été accueilli pour une résidence d'écriture théâtrale, exprimant ainsi l'attention de La Passerelle de diversifier les expressions artistiques lors des résidences. Cette permanence, à laquelle la structure est très attachée, enrichit son projet artistique, favorise les relations entre les artistes, les personnels et les publics et contribuent à dynamiser le lieu.

Ces accueils lui permettent de soutenir directement des compagnies pour leurs créations et au territoire de bénéficier d'une présence artistique régulière, avec les effets induits de rapprochement du public et des artistes et la mise en œuvre de projets d'éducation artistique et culturelle.

L'engagement régulier de La Passerelle, pour les co-productions mérite d'être souligné dans un contexte de contraintes financières. La Passerelle fait preuve d'exigence dans ses choix de compagnies : l'on peut rappeler à cette occasion que l'une d'entre elles avait fait l'objet, en 2007, d'une nomination aux Molières du spectacle jeune public.

3) SOUTIEN A LA CREATION					
Année	Compagnie	Professionnelle (P) ou Amateurs (A)	Régionale ou autre	Discipline artistique	Période d'accueil et projets
2010	AK Entrepôt	P	Bretagne	Théâtre	Création : 4 représ coproduction
	Bob Théâtre	P	Bretagne	Théâtre	Création : 2 représ.
	Cie Itinérances Tartine Reverdy	P	Autre Alsace	Danse chanson	Petite enfance 4 représ. Création 2 représ. coproduction
2011	Fil rouge théâtre	P	Alsace	Théâtre	Création Petite enfance 4
	La loupiote	P	Alsace	Théâtre d'ombres	représ - coproduction
	La Bao Acau	P	Bretagne	Conte et théâtre	Création : 2 représ.
	Café crème	P	Rhône Alpes	Conte et théâtre	Création Petite enfance 6 représ.
2012	AK Entrepôt	P	Bretagne	Théâtre	Création 2 représ.
	Sémaphore	P	Alsace	Théâtre	Création Petite enfance 4 représ. coproduction
	Arrière scène Philippe Campiche	P	Québec	Théâtre Conte	Création 2 représ 1 représ.

Bilan qualitatif :

Avec les compagnies soutenues régulièrement un compagnonnage s'est établi. Il est essentiel dans le lien avec les publics qui deviennent alors des fidèles de ces artistes.

Observations :

Le soutien de La Passerelle en direction des compagnies prend la forme d'un compagnonnage qui porte sur la création, la diffusion et ponctuellement la coproduction.

Toutes les compagnies accueillies ont un statut professionnel. Annuellement, 4 compagnies sont soutenues pour leur travail de création et bénéficient d'une aide à la diffusion. Les disciplines concernent majoritairement le Théâtre.

Sur les 3 années, les résidences régionales représentent 36% de l'ensemble des résidences accueillies à La Passerelle. Cette proportion témoigne de l'attention de La Passerelle à la création régionale, la structure répondant ainsi aux objectifs du partenariat.

AXE 3. INITIER, SOUTENIR ET DEVELOPPER LES MUSIQUES ACTUELLES

Les musiques actuelles font partie intégrante des arts de la scène. Les 15-25 ans en sont habituellement de grands "consommateurs", cette pratique leur offrant un espace d'expression et de liberté, en phase avec leurs aspirations du moment.

L'objectif de La Passerelle, fortement orientée vers le jeune public et les familles, était de proposer une offre susceptible d'intéresser et de fidéliser "le public adolescent, particulièrement volatile".

La Passerelle a travaillé à la fidélisation de ce public, avec pour perspective la création d'un événement musical.

AXE 3. INITIER, SOUTENIR ET DEVELOPPER LES MUSIQUES ACTUELLES				
Année	Projets	Thématiques	Fréquentation	Objectif
2010	Zikbus		25	Voir rapport d'activité
	Soirée fête de la musique		40	
	Fun Dance 1	Danse	20	idem

2011	Back in the days Ciner'J mix party	Soirée musique et hip hop	400 250	
2012	Fun Dance 2 Tropik	Danse Musiques variées	20 169	idem

Bilan qualitatif : Renvoi au rapport d'activité

Observations :

Les projets développés par La Passerelle au titre des musiques actuelles s'inscrivent dans le cadre du service Jeunes du Centre Social "Ciner'J" dont l'équipe a été renforcée au cours de l'année 2009 et comprend un animateur musiques actuelles.

L'activité de "Ciner'j" est structurée autour de 3 objectifs : accès à la culture, soutien à la parentalité, participation des usagers.

3 thématiques ont été retenues pour développer des projets sous forme d'ateliers ou d'événements en direction du public 12-18ans (multimédia, loisirs de proximité et cultures urbaines). La Passerelle a naturellement intégré les musiques actuelles dans le cadre des cultures urbaines.

La mise en place d'une structure spécifique, l'aménagement de locaux dédiés, l'acquisition de matériel spécifique et la mise en œuvre d'un calendrier d'événements sont autant d'éléments qui ont contribué à l'identification de "Ciner'j" par les jeunes.

Entre 2010 et 2012, les différents projets menés ont trouvé un écho auprès des jeunes avec une participation variable, liée à la nature de l'action conduite. La fréquentation a connu une évolution notable en 2011 et se révèle importante, lors des soirées de concert au cours desquelles, par ailleurs les artistes locaux sont bien représentés. En 2012, La Passerelle relève cependant que les présences ont chuté sur les différentes activités, imposant une restructuration du service. Ces données montrent également la difficulté de choisir des propositions susceptibles d'attirer et fidéliser le public.

Des projets musiques actuelles ont donc été effectivement mis en œuvre, bénéficiant à la fois au public adolescent, spécifiquement ciblé, et aux groupes locaux en favorisant leur accès à la scène.

Cette posture mérite d'être pérennisée au regard de l'implication de La Passerelle et de l'intérêt à cibler le public adolescent dans la logique de la structure de s'adresser à la famille dans son ensemble.

AXE 4. EVEILLER ET SENSIBILISER LES USAGERS ET FORMER LE PERSONNEL D'ENCADREMENT

"La spécificité de La Passerelle, également centre social, est d'associer les publics accueillis et usagers des services, à la mise en œuvre des actions culturelles. La recherche d'outils et la permanence d'actions de sensibilisation culturelles au cœur des projets éducatifs et sociaux contribuent à fidéliser le public usager et à élargir les pratiques culturelles en direction du public extérieur, notamment des familles".

Cependant, pour bien transmettre, il est nécessaire d'être formé. Aussi, les animateurs et les personnels d'encadrement bénéficient-ils d'un programme de formations spécifiques orienté sur les pratiques et l'application de méthodes pédagogiques dans le domaine des arts plastiques, musique, spectacle vivant...

Dans la mesure du possible, les modules de formation sont articulés à la programmation des spectacles, avec des interventions des artistes de compagnies accueillies en résidence.

1. ACTIONS CULTURELLES EN DIRECTION DES PUBLICS								
Année	Projets : sensibilisation, médiation...	Thématiques	Fréquentation					Objectif
			Grand public : nombre	Scolaires : Collèges (C) Lycée (L) Primaires (P)	Autres publics Nombre	Grand public : nombre	Scolaires : Collèges (C) Lycée (L) Primaires (P)	
2010	Rencontres autour de chacune des coproductions et des résidences							Pas de stats disponibles

2011	Rencontres autour de chacune des coproductions et des résidences.							Pas de stats disponibles
2012	Rencontres autour de chacune des coproductions et des résidences.							Pas de stats disponibles

Bilan qualitatif : Il est difficile d'évaluer les effets de ces rencontres. Elles ont le mérite d'exister ... ce qui est issu de cette « relation » nous échappe.

2. FORMATION DES PERSONNELS				
Année	Modules	Thématiques	Fréquentation	Objectif
2010	17	Pratiques culturelles	112	
2011	18	Pratiques culturelles	113	
2012	18	Pratiques culturelles	80	

Bilan qualitatif :

Au fil des ans nous avons noté une amélioration très nette de la qualité des interventions des animateurs socioculturels auprès de nos publics du centre social. On ne peut transmettre que ce que l'on aime ou maîtrise, c'est bien le but de ces formations

Observations :

Le nombre de modules de formation proposés aux personnels est stable de 2010 à 2012. L'on relève que la fréquentation identique en 2010 et 2011 a baissé en 2012. L'on peut supposer que la majorité des personnels a bénéficié de ces formations en 2010 et 2011 induisant une participation moins importante en 2012.

Ces formations, destinées aux animateurs de la structure, leur permettent de conduire le public du centre social vers les propositions culturelles de La Passerelle. Elle présentent un intérêt particulier au sein de ce cette structure, où l'action culturelle est intimement liée à l'action sociale.

AXE 5. S'AFFIRMER COMME CENTRE DE RESSOURCES ET DEVELOPPER DES PARTENARIATS

La Passerelle définit la fonction ressource par l'accompagnement qu'elle propose en direction de structures associatives ou socio-éducatives (Centres sociaux Wagner, Brustlein, Bel Air, Bruebach ...).

A partir de propositions culturelles, celles-ci sont épaulées pour préparer les enfants à assister au spectacle ou au cinéma (comportement, écoute) ou dans le montage d'un projet autour du spectacle.

Le développement de partenariats consiste quant à lui, à rechercher des liens avec des acteurs agissant dans le même champ. Ceux-ci visent une meilleure connaissance réciproque, le partage d'informations, d'expériences, le développement d'actions communes ou encore la mutualisation de moyens.

Un des objectifs est de parvenir, dans un cadre concerté, à des économies de moyens et à une cohérence de l'offre culturelle sur un territoire de vie.

Ceci s'impose d'autant plus dans le contexte du territoire de vie, largement doté en équipements culturels de diffusion (cf. II "caractéristiques du territoire de rayonnement")

1. CENTRE DE RESSOURCES						
Année	Nombre	Projets	Moyens (intervenants, accompagnateur, dossier pédagogique)	Structures accompagnées	Localisation	Type de public
2010	7	Cinéma	1 intervenant 1 dossier pédagogique	CSC Porte du Mirail ALSH Waldeck Imagine Les libellules Re création Maison des parents	Mulhouse Mulhouse Niederergrheim Merxheim Hirsingue Mulhouse	Jeune public 237 au cinéma
	9	Spectacle	il s'agit d'un pack voir ci- dessous	L'île aux copains Com Com MA Pirouette	Habsheim Dannemarie Fessenheim	152 aux spectacles

				Centre social CSC Papin CSC Pax Les copains d'abord Créa MJC Centre de loisirs	St Louis Mulhouse Mulhouse Sausheim Kingsheim Wittenheim Hégenheim	
2011	5	Cinéma	idem	CS Alsh Waldeck CSC Wagner CamCom	Wittenheim Mulhouse Mulhouse Ribeauvillé	138 au ciné
	4	Spectacle		Les cigogneaux L'ermitage CSC Wagner CSC Papin AFSCO	Turckheim Mulhouse Mulhouse Mulhouse	98 aux spectacles
2012	10	Cinéma	idem	MJC L'île aux copains Alsh Waldeck CSC Papin CPEA CSC La Margelle Vivement midi Maison d'enfants	Ottmarsheim Habsheim Mulhouse Mulhouse Illzach Staffelfelden Soultzmatt Illzach	359 au ciné
	4	Spectacle		Alsh I.A. CSC Agora CSC les Grobouilles CSC	Landser Colmar Cernay Saint-Louis Thann	130 aux spectacles

Bilan qualitatif :

Il s'agit d'un « pack » : accueil par un intervenant, présentation du film ou du spectacle, jeux sur la thématique avant et après spectacle, accueil à la Biluthèque, goûter possible

Observations :

L'on relève que la fonction Centre de Ressources de La Passerelle s'exerce sur l'ensemble du territoire départemental de (Dannemarie à Fessenheim...). La Passerelle s'est adressée à une très grande diversité de structures (lieux de diffusion, MJC, associations, collectivités publiques, établissements, spécialisés) qui font appel à elle pour bénéficier d'une proposition culturelle complète, incluant, autour d'un spectacle, l'animation, la sensibilisation et l'accompagnement des publics auxquels elle s'adresse.

Les contenus proposés sont structurés et les publics diversifiés, prouvant l'attachement de la structure aux actions de médiation culturelle en direction d'un public le plus large possible.

Le rayonnement ainsi que la diversité des structures représentées montre la compétence de La Passerelle pour cette activité qui relève de l'éducation artistique et culturelle et répond à un besoin sur le territoire départemental.

2. PARTENARIATS ET RESEAUX		
Année	Partenaires	Projets communs ou mutualisés
2010	Festival Momix Résonances Quint'est Alsace cinéma ACA	Soutien à la création Projet Petite enfance Les brouillons Collège au cinéma Les régionales
2011	Festival Momix Résonances Quint'est Alsace cinéma ACA	Soutien à la création Projet Petite enfance Les brouillons Collège au cinéma Les régionales
	Festival Momix Résonances	Soutien à la création Projet Petite enfance

2012	Quint'est Alsace cinéma ACA	Les brouillons Collège au cinéma Les régionales
------	-----------------------------------	---

Bilan qualitatif :

Renvoi au rapport d'activité

Observations

La Passerelle est active dans des réseaux à différents échelons territoriaux :

- . Résonances : espace de concertation, d'échanges et de dialogues regroupant 6 lieux culturels dans le Haut-Rhin et a permis le développement de projets mutualisés, notamment autour de la thématique de la petite enfance.
- . Les Régionales : réseau dont la mission est de garantir la diffusion du spectacle vivant sur l'ensemble du territoire alsacien, d'accompagner ses membres dans la mise en œuvre de leurs projets culturels et de soutenir la création artistique.
- . Alsace Cinéma : réseau de salles de cinéma alsaciennes oeuvrant pour le développement du cinéma au niveau local et régional en partenariat avec l'Etat (DRAC), les collectivités et les acteurs audiovisuels issus du territoire.
- . Quint'est : réseau regroupant une trentaine de structures culturelles du Grand EST dans l'objectif de favoriser la création et la diffusion des œuvres du spectacle vivant entre les 5 régions et de soutenir la création artistique contemporaine.
- . Momix : dans le cadre de ce festival international, un groupe projet fonctionne comme espace de concertation autour de thématiques liées à la création et au jeune public. Des projets ont été développés notamment dans l'objectif de soutenir la création dans le cadre du festival; Momix est un temps fort de l'activité de La Passerelle.

Pour La Passerelle, cette posture témoigne d'une volonté d'ouverture, de partage d'expériences et de recherche de mutualisation avec des partenaires agissant sur des champs diversifiés. Les projets concrétisés dans ce cadre ont contribué à enrichir son projet artistique et culturel, notamment en intégrant des projets nouveaux, en accueillant et soutenant des compagnies...

L'intégration dans un réseau présente également l'intérêt de rester à l'écoute de l'actualité culturelle.

V) COMMUNICATION

L'objectif d'une structure culturelle est de favoriser un meilleur accès à la culture pour un public diversifié, y compris celui qui, pour quelque raison que ce soit, en est ou s'en tient éloigné. Se rencontrer et partager ensemble un spectacle ou une action d'éducation culturelle est un vecteur de cohésion sociale.

Pour y parvenir, une communication large ou ciblée, est un des outils qui permet de promouvoir l'activité du lieu de diffusion, signaler un événement et d'attirer le public.

COMMUNICATION			
Année	Documents/Outils de communication	Objectifs	Public ciblé
2010	- 10 000 plaquettes - tracts par spectacles - invitations		Les habitants de la commune et nos usagers
2011	idem		idem
2012	idem		idem

Bilan qualitatif :

Renvoi au rapport d'activité.

Observations :

Dans un contexte budgétaire fragilisé, La Passerelle a réduit ses moyens de communications "au strict minimum" (cf. rapport d'activité 2012/2013)

L'on relève cependant, d'année en année, que l'ensemble des documents édités sont de qualité et se révèlent attractifs. A cet égard, il peut être établi un lien entre cette qualité et la stabilité, voire l'augmentation des publics qui fréquentent le lieu. Par ailleurs, le site Internet a entièrement été remodelé*.

Enfin, des communications spécifiques sont réalisées, lorsque la structure souhaite valoriser un événement précis en direction du public (festival Cinoch' ...)

Il ressort de ces éléments de bilan que La Passerelle est une structure ancrée dans son époque, utilisant des outils actuels pour une communication adaptée, ciblée et mise en œuvre dans l'objectif permanent de fidéliser et élargir ses publics.

* "la durée de vie d'un site Internet est estimée à environ 3 à 4 ans". Le journal du net article Frédéric Colas et Christian Derbergh

VI) ELEMENTS FINANCIERS

Budgets	2010	2011	2012
Prévisionnel	436 914 €	493 621 €	523 303 €
Réalisé	502 474 €	604 364 €	579 243 €

Année	Budgets réalisés	Charges de structure		Projet artistique total		Programmation		Cinéma		Soutien à la création : résidences, coproductions		Partenariats Réseau	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
2010	502 474	313 802	62,45	187 431	37,30	73 009	14,52	94 422	18,79	20 000	3,98	Non quantifiable	
2011	604 364	354 748	59,67	239 691	40,32	94 468	19,13	105 223	21,31	20 000	4,05	Non quantifiable	
2012	579 243	349 387	60	209 126	36	89 656	15,5	99 470	17,18	20 000	3,40	Non quantifiable	

Année	Budgets Réalisés	Composition des recettes (Comptes de résultats)							Rapports/ Budgets		
		ETAT	Région	Département	Ville	Intercom	Total des aides publiques	RECETTES PROPRES	Part aides publiques /budget	Part recettes propres / aides publiques	Part recettes propres / budget
2010	502 474 €	11 200 €	7 700 €	28 000 €	320 000 €		366 900 €	89 166 €	73%	24%	18%
2011	604 364 €	16 500 €	11 200 €	28 000 €	355 000 €		410 700 €	105 000 €	75%	29%	21%
2012	579 243 €	13 000 €	11 200 €	28 000 €	354 400 €		406 600 €	119 720 €	70 %	29,5 %	21%

Bilan qualitatif :

Les écarts entre le BP et le CR s'expliquent par les décisions prises en cours d'année au vu des résultats de chaque service de La Passerelle. Ainsi que du niveau d'obtention des subventions.

Observations :

La subvention du Conseil Général, restée stable entre 2010 et 2012 représente 5 % du budget annuel moyen réalisé du secteur culturel.

Les recettes propres (notamment billetterie) sont en augmentation et représentent près de 21% du budget global.

La Région ne soutient pas directement le projet artistique et culturel de La Passerelle mais intervient en faveur de projets spécifiques, éligibles à ses dispositifs d'aides. Aucun financement intercommunal, ni de l'Europe n'apparaît dans les budgets.

Les données reflètent l'engagement fort de la Ville de Rixheim avec une participation de 61 % au budget culturel de La Passerelle.

Dans le contexte de fragilisation des ressources financières publiques, qui a conduit la structure à restreindre certains de ces budgets, notamment dans le domaine de la communication, une recherche de financements privés pourrait être envisagée.

VII) RESSOURCES HUMAINES (VOLET CULTUREL)

Personnel permanent : 7 ETP

Bénévoles : 0

Bilan qualitatif : une toute petite équipe pour un grand projet !

Observations

La Passerelle est une structure qui ne fait appel à aucun bénévole et dispose de personnels qualifiés et formés pour assumer la marche de l'équipement et le développement de l'activité sociale et culturelle.

Ce type d'organisation garantit un fonctionnement professionnalisé et prévient de l'ensemble des risques professionnels et juridiques encourus lors de l'utilisation de bénévoles pour des tâches.

Le nombre d'ETP affectés au secteur culturel est quasiment équivalent à celui constaté dans d'autres structures culturelles de diffusion dont l'activité est sensiblement comparable à celle de La Passerelle (entre 5 et 9 ETP)

VIII) AVIS DE L'AGENCE CULTURELLE D'ALSACE

Cette analyse s'effectue essentiellement à partir des données collectées et des échanges instaurés entre La Passerelle et l'Agence culturelle d'Alsace dans le cadre des coopérations menées essentiellement dans le spectacle vivant et dans une moindre mesure dans les domaines du cinéma et de l'art contemporain.

Le centre socio culturel de La Passerelle fait preuve d'ambition en matière culturelle. Son projet d'établissement défend des enjeux culturels et artistiques qu'il traduit en matière de formation, de soutien à la création artistique, de diversité programmatique dans sa politique de diffusion, de médiation culturelle et d'action dans des réseaux professionnels collaboratifs.

Orienté sur l'enfance et les parents, le projet culturel de La Passerelle œuvre pour une rencontre constante et nourrie des habitants et des artistes par le biais de résidences de création et de compagnonnages. Rare scène du haut Rhin à s'impliquer dans des coproductions, La Passerelle peut par cette implication dès la construction des projets artistiques agir pour le développement et la fidélisation de ses publics. Le travail d'action culturelle mené par la structure participe d'une volonté revendiquée de démocratisation des publics.

La Passerelle traduit également une ambition collaborative en plaçant son territoire au cœur de multiples réseaux en et hors région :

- Le relais est un membre actif des Régionales depuis 1988. Il aura programmé depuis dans ce cadre quelque 77 spectacles lors de 120 représentations fréquentées par 15 818 spectateurs. Programmant en moyenne 5 spectacles par saison des Régionales, le relais s'ouvre à des programmations éclectiques de théâtre, de jeune public, de chansons.
- La Passerelle s'implique également dans des réseaux de proximité (Résonnances, Alsace Cinémas), interrégionaux (Quint'est) et internationaux (Québec via l'ACA).

Ce travail en réseau conforte la légitimité du lieu en tant que centre de ressources et lieu d'expertises notamment sur les problématiques liées à l'enfance et la petite enfance. Sa directrice s'ouvre par ce biais des collaborations artistiques et culturelles en même temps qu'elle structure ses partenariats économiques et territoriaux.

La dimension pluridisciplinaire du lieu (spectacle, cinéma) se vérifie également par plusieurs collaborations menées avec le Frac Alsace pour développer une meilleure compréhension de l'art contemporain chez les animateurs et plus largement les visiteurs du centre socioculturel.

IX) CONCLUSIONS

Le bilan fait apparaître que La Passerelle développe une activité importante, enrichie par sa double vocation, sociale et culturelle, intégrant une composante sociale forte, qui en fait prioritairement un équipement de proximité ouvert, à l'écoute des publics en particulier du jeune public, ancré et identifié par la population. Son rayonnement au-delà de la ville de Rixheim, sur l'espace de la Communauté de Communes de l'île Napoléon, la région mulhousienne et plus largement le Département et à l'échelle du Grand Est témoigne de son identification sur ces territoires.

Il est relevé que son engagement dans les réseaux culturels, locaux, départementaux et nationaux a contribué à enrichir son projet artistique et culturel dont la mise en œuvre s'appuie sur l'engagement d'une équipe professionnelle et formée.

Dans le cadre du partenariat avec le Département, l'élargissement des publics a été recherché, notamment à travers la médiation culturelle qui tient une place prépondérante dans le projet artistique de la structure. Des projets ont été mis en œuvre dans le domaine des musiques actuelles. Enfin l'intégration et la participation dans les réseaux fait de La Passerelle une structure à l'écoute des questions culturelles, attentive aux publics et aux artistes.

En conclusion, il est souligné que le programme d'activités de La Passerelle est cohérent avec son projet artistique et culturel qui contribue largement au développement culturel du territoire, objet de la convention de partenariat signée en 2010 avec le Département.

X) PERSPECTIVES – SYNTHÈSE

L'aide du Département dédiée à La Passerelle, d'un montant de 28 000 €/ an était destinée à soutenir le projet culturel de la structure dans son ensemble.

Au regard de la part qu'elle représente par rapport au budget et dans la perspective de la reconduction du partenariat, la subvention départementale pourrait être clairement ciblée sur des actions précises. Cette démarche présenterait l'avantage d'une lisibilité accrue de l'intervention départementale.

Dans ce contexte, le Département pourrait proposer à La Passerelle de soutenir :

1. le festival Cinoch'
2. l'accueil annuel en résidence d'une compagnie régionale.
3. les actions de médiation culturelle en direction de la Petite enfance
4. la fonction ressources de La Passerelle.....

La Passerelle est un lieu de diffusion à rayonnement territorial. Il est précisé à cet égard que la structure a fait l'objet d'une intégration dans les contrats de territoire de vie 2014-2019 dits de "2^{ème} génération".



RELAIS CULTUREL DE THANN

Convention 2010/2013
BILAN / EVALUATIF

Le Relais Culturel de Thann bénéficie d'une convention d'objectifs conclue entre le Département et l'association pour les années 2010/2013 au titre de la politique départementale de soutien aux opérateurs culturels et lieux de diffusion.

Elle est destinée à soutenir la mise en œuvre d'un projet artistique et culturel axé sur :

1. Le maintien d'une offre plurielle de qualité
2. L'élargissement et la diversification du public
3. Les partenariats et les réseaux
4. L'ancrage territorial et le rayonnement

et dans le cadre duquel le Département recherche :

- le maintien d'une offre diversifiée et de qualité pour répondre à la demande des publics ;
- l'élargissement des publics à travers des actions de sensibilisation et d'éducation, notamment ceux relevant des compétences du Département (collégiens, petite enfance, publics relevant des minima sociaux, handicapés et aînés...);
- le rayonnement territorial des projets sur le territoire de vie Thur/Doller à travers la mise en réseau des acteurs culturels autour de projets partagés, de moyens mutualisés ;
- une cohérence de l'offre culturelle sur le territoire Thur/Doller en concertation avec les opérateurs culturels locaux ;
- une attention à la création régionale (diffusion, résidences, co-productions).

Le bilan évaluatif est prévu par la convention. Réalisé par le service du Développement culturel du Conseil Général sur la base des éléments transmis par le Relais, il prend la forme d'un bilan des actions conduites par ce dernier au titre des différents axes précités.

Il s'appuie sur :

- ↳ les rapports d'activités produits par le Relais Culturel de Thann de 2010 à 2012 ; pour chaque axe du projet artistique et culturel, les bilans quantitatifs et qualitatifs développés dans le présent document ont été renseignés par l'association.
- ↳ quelques éléments relatifs à l'année 2013
- ↳ les échanges intervenus sur la durée de la convention notamment dans le cadre des comités de suivi annuels ou de réunions spécifiques.

Il est précisé que cette démarche, menée en concertation avec la structure, cherchera à établir si le Relais a répondu aux objectifs du partenariat et à identifier les éventuelles pistes d'évolution, sur la base des indicateurs listés en annexe 3 de la convention.

Abréviations : RCT : Relais Culturel de Thann

SOMMAIRE

I) PRESENTATION DE LA STRUCTURE

II) CARACTERISTIQUES DU TERRITOIRE DE RAYONNEMENT

III) LE PARTENARIAT

IV) PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL

AXE 1 . MAINTIEN D'UNE OFFRE PLURIELLE DE QUALITE

- 1) LA PROGRAMMATION
- 2) LE CINEMA
- 3) LES RESIDENCES

AXE 2. ELARGISSEMENT ET DIVERSIFICATION DU PUBLIC

- 1) FREQUENTATION
- 2) COMMUNICATION
- 3) ACTIONS CULTURELLES EN DIRECTION DES PUBLICS

AXE 3. PARTENARIATS ET RESEAUX

- 1) PARTENARIATS
- 2) RESEAUX

AXE 4. ANCRAGE TERRITORIAL ET RAYONNEMENT

V) ELEMENTS FINANCIERS

VI) RESSOURCES HUMAINES

VII) AVIS DE L'AGENCE CULTURELLE D'ALSACE

VIII) CONCLUSIONS

IX) PERSPECTIVES – SYNTHESE

I) PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Nom : Relais Culturel Régional Pierre Schiefé

Statut juridique : Association
(révisés en 2004)

Statuts (date) : 9/7/1988

N° Licence d'entrepreneur du Spectacle : 1-1040533 ; 2-1040534 ; 3-1040535

Adresse : 51 rue Kléber – 68800 Thann

Tel : 03 89 38 69 81

Mail : direction.relaisculturelthann@orange.fr

Président : Laurent Delabesse (depuis le 24 janvier 2013)

Direction administrative et artistique : Angèle Régnier (depuis le 1^{ER} août 2012)

Scène conventionnée avec l'Etat : non

Type de Label :

Date d'obtention :

Missions dans le cadre du label :

BATIMENT

Caractéristiques techniques

Date construction : 1982

Nombre de salles et jauges : 2 (540 et 114)

Salle de cinéma : x oui non

Equipement spécifique de la salle de cinéma : numérique oui

Boucles numériques non

Aide départementale : x oui non

Fonction culturelle : cinéma, spectacle vivant, expositions

Ouverture (date) : octobre 1982

Nombre de jours/an : 280

Accès :

Route : RN 66

Train (Ligne) : Tram-train Mulhouse/Kruth

Bus : Mulhouse/Kruth

Parking : X oui

Accessibilité personnes à mobilité réduite : X oui

II) CARACTERISTIQUES DU TERRITOIRE DE RAYONNEMENT

CARACTERISTIQUES DU TERRITOIRE DE RAYONNEMENT (Extraits du Contrat de Territoire de Vie Thur/Doller du 5 décembre 2013)

" Le Territoire de Vie Thur et Doller comprend les vallées de la Thur, de la Doller et du Soultzbach et leurs débouchés ; il s'étend d'Est en Ouest de la plaine d'Alsace aux montagnes vosgiennes et est limitrophe avec les Vosges à l'Ouest et le Territoire de Belfort au Sud.

Quelques chiffres :

1) Population :

- municipale : 66 571 habitants • Ménages : 27 004 • RP INSEE 2009
- 23,9 % de la population a moins de 20 ans (Haut-Rhin : 23,4 %)
- 58,8 % de la population a entre 20 et 64 ans (Haut-Rhin : 58,2 %)
- 17,3 % de la population a 65 ans et plus (Haut-Rhin : 18,4 %)

Observations :

Un territoire d'un peu plus de 66 500 habitants, représentant près de 9% de la population haut-rhinoise, et englobant les deux vallées de la Thur et de la Doller qui bénéficie d'un accroissement démographique régulier mais modéré (+ 19 % de 1968 à 2009) avec une accélération de la croissance depuis les années 90 en raison d'une progression des apports migratoires. De fortes disparités internes sur le plan du dynamisme démographique sont constatées à la faveur des débouchés de vallées.

On constate une population globalement plus âgée que la population départementale (indice de jeunesse 1,38, contre 1,52 pour le Haut-Rhin) et une part de personnes âgées supérieure à la part départementale, et en augmentation

2) Territoire :

- . Superficie : 486,22 km² Cantons : 4 Communes : 49. Communautés de communes : 3
- . Densité de population : 136,9 habitants au km². (Département : 212,4 h /km². France : 114,8 h /km².)

Observations :

Ce chiffre place ce territoire en 4ème position dans le Haut-Rhin, derrière les 2 Territoires de Vie des 2 principales agglomérations de MULHOUSE et COLMAR, et le Territoire de Vie des 3 Pays.

3) Emploi :

- Population active : 31 740 actifs • Nbre de demandeurs d'emploi de catégorie A : 2 959 • Emplois totaux offerts : 23 065
- Bénéficiaires RSA : 1 243 • Entreprises et Ets actifs : 4 786
- Travailleurs frontaliers : 1 303

Observations :

- . Des polarités significatives en termes d'emploi au niveau des agglomérations de Thann et de Cernay
- Une modification du profil des actifs qui se traduit par une augmentation des catégories « cadres » et « professions intermédiaires »
- Malgré l'éloignement, une part non négligeable d'actifs travaille en Suisse ou en Allemagne
- Un taux de chômage en forte progression
- Une population active qui se démarque par un niveau de qualification légèrement en-deça de la moyenne départementale
- Une baisse de l'emploi industriel au profit de l'emploi tertiaire
- Une concentration de l'offre commerciale au sein des agglomérations de Thann et Cernay

On observe, entre 1999 et 2009, une modification du profil des actifs se traduisant par une augmentation de la catégorie « cadres » et « professions intermédiaires »

Le Territoire de Vie Thur et Doller se démarque par la proportion encore relativement importante de sa population ouvrière. Celle-ci est davantage représentée dans les vallées que dans la plaine/piémont.

Les équipements culturels structurants :

Le Territoire de Vie est doté de plusieurs équipements culturels. Il s'agit notamment du Relais Culturel à THANN (654 places) et de l'Espace Grün à CERNAY (420 places) qui assurent une programmation professionnelle de spectacles vivants et de cinéma dans des conditions optimales et dans une logique de réseau et de partenariat.

Par ailleurs, la salle culturelle du CAP à SAINT-AMARIN permet de renforcer l'offre au sein de la vallée de la Thur (jauge de 560 places assises). De capacité plus réduite (145 places), la « Grange Bürcklé » située à MASEVAUX dans la vallée de la Doller propose, quant à elle, une programmation estivale de spectacles et concerts variés orientés vers la pratique amateur.

Enfin, le site de HUSSEREN-WESSERLING abrite différents espaces tels que le théâtre de poche, la ferme, la grange, le hangar qui accueillent des manifestations culturelles ou évènementielles"

Sources : (RP INSEE 2009), (DEFM POLE EMPLOI 11/2012), (PERCEVAL CG68 11/2012), (SIRENE INSEE 07/2012)

Actualité :

Au 1^{er} janvier 2013, les Communautés de Thann et de Cernay et environs ont fusionné pour devenir la Communauté de Communes Thann-Cernay.

Cette fusion conduira à élaborer de nouvelles stratégies de développement pour ce territoire. Dans le domaine culturel, un nouveau projet culturel serait à définir sur ce territoire élargi pour lequel la nouvelle structure sera accompagnée par les services du Département et de l'Agence Culturelle d'Alsace.

III) LE PARTENARIAT

CRITERES REQUIS PAR CONVENTION	CONSTATES
<p>Programmation culturelle professionnelle correspondant à 80 % de l'activité :</p> <p>Structure dotée :</p> <p>1. Projet artistique et culturel</p> <p>Axe 1. maintien d'une offre plurielle de qualité <i>Programmation, Cinéma et Résidences</i></p> <p>Axe 2. Elargissement et diversification du public <i>Fréquentation, Communication et Action culturelle</i></p> <p>Axe 3. Partenariats et réseaux</p> <p>Axe 4. Ancrage territorial et rayonnement</p>	<p>Taux :</p>
<p>2. Equipe professionnelle mettant en œuvre le projet artistique et la gestion du lieu</p>	<p>Organigramme : non joint</p>
<p>3. Budget propre consacré au projet culturel et au fonctionnement du lieu</p>	<p><u>Montant total budget 2013 :</u> 679 500 €</p> <p><u>Subventions publiques :</u></p> <p>Etat : 0 €</p> <p>Region : 0 €</p> <p>Département : 30 000 €</p> <p>Ville : 303 000 €</p> <p>Communauté de Communes : 30 000 €</p> <p><u>Aides privées et mécénat :</u> 1 000 €</p>

IV) PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL

AXE 1 . MAINTIEN D'UNE OFFRE PLURIELLE DE QUALITE *Programmation, Cinéma et Résidences*

Proposer une offre professionnelle durant une saison, de façon régulière, dans le lieu de diffusion, en veillant à intégrer des spectacles amateurs et assurer une représentativité des disciplines ou courants artistiques s'adressant au public le plus large possible, y compris celui des musiques actuelles.

L'offre culturelle proposée par le Relais Culturel de Thann est pluridisciplinaire, avec une orientation forte sur le cinéma. La structure accueille par ailleurs des artistes en résidence de création.

1) LA PROGRAMMATION

Année	Spectacles	Date	Discipline artistique	Fréquentation	
2010	Concert de Nouvel An	17-janv	Musique	501	
	Carnaval	02-févr		31	
	les Max's	20-févr		526	
	les Max's	21-févr		538	
	Tempo Kids	06mars		507	
	Tempo Kids	07mars		387	
	Concert chansons françaises -Ecole musique Thann	07mars		322	
	Soirée Sixties - Super Concert	09-avr		357	
	Soirée Sixties - Soirée de Gala	10-avr		363	
	Gala ensemble Instrumental (Film story)	16-mai		216	
	Claire Elzière chante Pierre Louki	25-sept		31	
	Marienko	09-oct		167	
	Dolce Vita Show	30-oct		129	
	Les dessous de la vie	05-nov		92	
	concert de fécole de musique	14-déc		246	
	Katchimbo -salsa	12-mai		Jazz, musiques actuelles	42
	Valium Valse - Claudio Capéo	22-mai			108
	Art of Jazz Orchestra	06-nov	227		
	Concert Bernard Struber	21-nov	30		
	soirée Klezmer - Jazz Fathers Quartet	28-janv	« soirées cabaret » Petite jauge	137	
	Agnès Borgo (les P'tits bonheurs)	06-mai		19	
	Big Band	13-mai		143	
	La Gargote	27-mai		73	
	Rag'n Boogie	25-nov		55	
	Soirée Sidney Bechet	27-janv		142	
	L'Enseigneur	26-janv	Théâtre / humour Prog « tout public »	277	
	Ciel ma mère	31-janv		312	
	Grand'peur et misères	18-mars		267	
	Dans le noir	23-avr		40	
	Ciel mon mari est muté en Alsace	29-avr		561	
	Ciel mon mari...	30-avr		564	
	Blogosphère / Lycée Scheurer	29-juin		352	
le préjugé vaincu	13-oct	203			
la danse des mythes	03-déc	129			
Folies Colonies	24-nov	274			
Ciel mon mari	08-déc	549			
Ciel mon mari	09-déc	230			

	Carnaval	02 févr	Théâtre Jeune public Et galas des écoles	189	
	Wouaf Art	23mars		102	
	Wouaf Art	24mars		13	
	Sous l'arbre à palabre, Ecole Blossen	02-juin		394	
	Sous l'arbre à palabre, Ecole du Blossen	02-juin		348	
	Music-Hall, Ecole du Bungert	25 juin		329	
	Music-Hall, Ecole du Bungert	25 juin		483	
	génération Kadors	05-févr		Accueil galas de danse	62
	Ca c'est du sport	07-mai			508
	Ca c'est du sport	07-mai			123
	DK danse MJC Bollwiller	04-juin	533		
	DK danse	05-juin	533		
	DK danse	06-juin	540		
	Gala classique MJC Bollwiller	12-juin	358		
	Gala classique MJC Bollwiller	13-juin	232		
2011	concert du Nouvel an	16-janv	Musique	490	
	Joyeux Vignerons	13-févr		496	
	Tempo Kids	19-mars		493	
	Tempo Kids	20-mars		455	
	A ça du sol - Le Vent en Poupe	15-avr		119	
	A ça du sol - Le Vent en Poupe	16-avr		195	
	A ça du sol - Le Vent en Poupe	17-avr		82	
	Découvertes THUR/DOLLER	29 avr		115	
	Gala ensemble instrumental	08-mai		150	
	les animaux - Gala école de musique	10-mai		386	
	Ziveli Orkestar - ouverture de saison	17-sept		167	
	Ojeada	6 oct		81	
	Excalembour invite	08-oct		424	
	Les Max's	12-nov		543	
	Tribute to Pink Floyd - Floyd Obsession	25-nov		694	
	Winterresla - géranium	02-déc		92	
	concert St-Nicolas - Ecole musique	06-déc	296		
	Soirée Sydney Bechet - All Jazz	27-janv	« soirées cabaret » Petite jauge	143	
	Courir les rues	17-mars		38	
	Jazz Manouche	01-déc		66	
	La Gargote	08-déc		84	
	Ca va mâle - Stéphanie Bruzzese	21-janv	Théâtre/humour prog « tout public »	193	
	Tout ça, c'est moi - Cie Von Bux	28-janv		164	
	Beaucoup de bruit pour rien - Cie Philippe Pécqueur	02-févr		215	
	sur la scène de nos furieux amours	24-juin		127	
	Théâtre Lycée : match d'impro	28-juin		317	
	C'était mieux avant	14-oct		146	
	Olivier de Benoist	10-nov		543	
	Monsieur chasse (Cie les loups masqués)	18-nov		182	
	Claude VANONY	27-nov		300	
	Hights Dolls - MOMIX	31-janv		Théâtre « jeune public » prog temps scolaire	363
	Ceux que j'emporte avec moi	17-févr	198		
	Le roi déchaussé	10-mars	203		
Dr Jekyll et Mr Hyde - Anglais 10h00	20 mai	394			
Dr Jekyll et Mr Hyde - Anglais 14h00	20 mai	407			
		23-sept	275		

	Chansons folles et drôles M2 - Cie EAEO La terre est un bateau 10h La terre est un bateau 14h15	20-oct 04-nov 04-nov		211 98 159
	gala classique - MJC Bollwiller gala classique - MJC Bollwiller Tandem - Fred Cano K'DANSES Malédiction égyptienne K'DANSES Malédiction égyptienne K'DANSES Malédiction égyptienne casse-noisette et Cie - Cynthia Jouffre casse-noisette et Cie - Cynthia Jouffre	28-mai 29-mai 02-juin 10-juin 11-juin 12-juin 17-juin 18-juin	Galas de danse	305 177 384 532 533 519 339 446
2012	Concert -chant choral Théâtre TP Théâtre JP (temps scolaire) Danse Musiques actuelles Soirées « cabaret » Dont :→ Les dessous de la vie→ Claudio Capéo→	6 représentations 6 représ 11 représ 15 représ 7 représ 10 représ →→→	Concert -chant choral Théâtre tout public Théâtre, cirque (1 sp), marionnette (1 sp) Galas fin année écoles danse 4 concerts « thématiques » 3 auditions école musique Propositions « petite jauge » autour de la chanson française, dont 2 apéro-concerts :→→	44% rempl /1312 spect 63% rempl/1570 spect 75% rempl/2829 spect 85% rempl/6859 spect 68% rempl/1799 spect 71% rempl/721 spect 83% rempl/66 spect 143% rempl/114 spect

Bilan qualitatif :

Programmation en temps scolaire : taux de remplissage important; les écoles de Thann et des alentours adhèrent de manière forte aux propositions du Relais.

Recherche des publics (en programmation de soirée) à développer

Intérêt d'une population très diversifiée pour les nouvelles propositions « d'apéro-concert » (2012)

Observations :

La programmation, diversifiée, propose des expressions artistiques classiques (théâtre, danse, musique). L'on y relève :

- ↳ une prépondérance pour le théâtre notamment d'humour et la musique, y compris musiques actuelles (jazz et chanson française) . La danse est quasiment absente en spectacle professionnel
- ↳ la représentation de compagnies régionales
- ↳ La présence régulière, annuellement renouvelée, des mêmes compagnies ou groupes (Tempo kids, les MAX, le Vent en Poupe,...)
- ↳ Une forte proportion d'accueil de galas ou d'autres représentations du même type, portées par des structures socio-culturelles.

En moyenne, 40 spectacles et concerts sont diffusés par an (hors accueils de galas locaux)

De 2010 à 2012, cette programmation paraît répondre à la demande du public du territoire : elle peut en effet être mise en lien avec la fréquentation en hausse relevée sur cette période. Dans le domaine des musiques actuelles, la semaine de la chanson française en constitue un volet intéressant, peu investi par d'autres lieux de diffusion. Cette programmation témoigne d'une attention de la structure pour toucher un large public.

Un certain renouvellement des propositions de spectacles et un rapport rééquilibré en faveur des spectacles professionnels seraient davantage en adéquation avec le réseau de structures de diffusion territoriale soutenues par le Département.

2) LE CINEMA					
Année	Fréquentation Globale	Label Art et Essai		Cycles	
		Films	Fréquentation	Identification	Fréquentation
2010	29 984		12 430 (dont différents cycles)	Cinéma Italien Cycles d'éducation à l'image	
2011	36 085		12 734 (dont différents cycles)	Cinéma Italien Cycles d'éducation à l'image Augenblick Ciné-club Ciné jeunesse « journée européenne de la culture juive » (ciné-conférences)	
2012	32 310	Festivals d'associations	1 233		
		Prog hebdo A/E	2 633	Films italiens Augenblick Ciné-club Ciné jeunesse Education image Hommage C. Berri Nuit « de la folie »	603 233 1740 921 2937 204

Bilan qualitatif :

Bonne fréquentation des séances Art et Essai, autant sur les programmes hebdomadaires que dans le cadre de cycles (dont cycles d'éducation à l'image) ou de propositions « thématiques » (festival du « Film Engagé », soirée du « Film de Montagne », hommage à « Claude Berri »).

Observations :

Le cinéma est un axe fort du projet artistique et culturel du Relais Culturel de Thann. En moyenne l'ensemble de l'activité qui inclut la diffusion grand public, les cycles spécifiques, le ciné club et les conférences, draine près de 33 000 spectateurs. L'on relève un bon de fréquentation entre 2010 et 2011 de 20,35 % qui peut être mis en relation avec la diffusion de films dits "porteurs" (Intouchables ...)

La programmation des cycles annuels réguliers (Cinéma ITALIEN - 16ème édition en 2012-, AUGENBLICK) et de conférences sur des thématiques diversifiées permettent à la fois de conserver un public fidèle et d'attirer de nouveaux publics sur des propositions nouvelles.

Le ciné-club et le cycle ciné-jeunesse sont des outils qui viennent compléter les propositions cinématographiques du Relais qui dispose ainsi d'une offre susceptible d'intéresser au cinéma, toutes les tranches d'âge. Les dispositifs d'éducation à l'image, s'organisent prioritairement autour de cycles, d'actions spécifiques et de l'accueil des scolaires, notamment dans le cadre des opérations Ecoles, Collèges et Lycée au Cinéma.

Si les marges de développement sont peu importantes notamment en Art et Essai, il paraît pertinent de rester vigilant au bon niveau de fréquentation et de poursuivre, notamment en direction du jeune public, les actions de sensibilisation et l'accueil des cycles d'éducation à l'image, les jeunes constituant une part importante du public.

3) LES RESIDENCES					
Année	Identification	Professionnelle (P) ou Amateurs (A)	Régionale	Discipline artistique	Période d'accueil et projets
2010					
2011	Le vent en Poupe (« à ça du sol »)	P	Oui	Chanson Française	Création et diffusion au Relais d'un spectacle du 15 au 17 avril, soit 3 jours.
2012	Le vent en Poupe Spectacle « Notre anthologie de la poésie érotique »	P	Oui	Chanson française	Création et diffusion du spectacle les 10, 11 et 12/10/12 au Relais. Spectacle candidat à la tournée 2013-14 des Régionales. Du 8 au 12/12/12 ; mise en forme de « Miranda », petite forme présentée aux Fenêtres de l'Avent.
	Compagnie Verticale	P	Oui	Théâtre	

Bilan qualitatif :

La compagnie "Le vent en Poupe" est aujourd'hui bien connue du public du Relais, qui semble accueillir avec intérêt ses propositions.

La « mini-résidence » de la compagnie Verticale a permis à l'équipe du Relais de s'impliquer (même si brièvement) dans un travail de création.

Observations :

Des artistes issus de compagnies régionales ont été accueillis en résidence de création au relais culturel de Thann entre 2011 et 2012.

Le Vent en Poupe a été présent deux années consécutives au Relais, la compagnie Verticale en 2012. Si cette présence renouvelée "a permis de créer des liens entre les artistes de la Compagnie et le public", il est suggéré au Relais de veiller au renouvellement des compagnies en résidence, pour permettre un accès égal des artistes dans les lieux de diffusion sur le territoire et diversifier les expressions artistiques.

Par ailleurs, la durée relativement courte des résidences gagnerait à être prolongée de façon à permettre aux artistes accueillis, au-delà de leur travail de création, de mener des actions de médiation culturelle auprès de publics variés.

L'intérêt de la présence artistique sur le territoire sous forme de résidences est souligné : elle permet d'animer le lieu de diffusion, de créer des liens entre artistes et population et de conduire des projets de sensibilisation culturelle avec les publics, notamment scolaires ; cet axe serait à conforter par le Relais dans une perspective d'éducation artistique et culturelle.

AXE 2. ELARGISSEMENT ET DIVERSIFICATION DU PUBLIC *Fréquentation, Communication et Action culturelle*

Un lieu de diffusion est un équipement pour le public, ouvert à tous. Se rencontrer et partager ensemble un spectacle ou une action d'éducation culturelle est un facteur de cohésion sociale.

"Mais les enquêtes sur les publics montrent que l'offre des lieux culturels ne touche qu'une petite partie de la population. Ces dernières années ont été constructives pour les actions en direction des publics éloignés de la culture toutefois ces démarches restent timides, elles se font par petites touches, de manière expérimentale et sans régularité" -Etude Arteca 2009-

L'objectif d'une structure culturelle est de favoriser un meilleur accès à la culture pour un public diversifié, y compris pour celui qui, pour quelque raison que ce soit, en est ou s'en tient éloigné, notamment en mettant en œuvre des actions spécifiques de médiation culturelle.

1) FREQUENTATION						
Année	Taux de fréquentation globale	Affluence	Origine géographique en % : Département (D) Autres (A)	Tranche d'âge :		Catégorie socio-professionnelle : Agriculteurs exploitants Artisans, commerçants, chefs d'entreprises, Cadres et professions intellectuelles supérieures, Professions intermédiaires Employés, Ouvriers
				0 à 26 ans (1)	27 à 40 ans (2)	
2010	70 %	45 230	70 % D 30 % A	30 % 40 % 20 % 10 %	1 2 3 4	Données non disponibles
2011		50 494				Données non disponibles
2012		58 148				Données non disponibles

Bilan qualitatif :

Pas de données solides pour traiter la question.

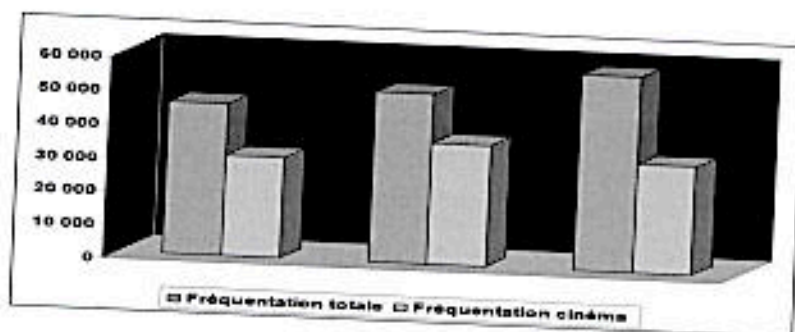
A priori :

- Publics entre 30 et 50 ans à développer.
- Origine géographiques des publics : des communes voisines (sauf pour galas de fin d'année)

Observations:

Entre 2011 et 2012, le relais affiche une fréquentation totale en hausse de 28%.

Année	Fréquentation totale	Fréquentation cinéma	Rapport fréquentation cinéma / fréquentation totale
2010	45 230	29 984	66,29%
2011	50 494	36 085	71,46%
2012	58 148	32 310	55,57%



La part de public ayant moins de 40 ans serait de 70 %, avec 30% pour les moins de 26 ans.

Sur la base de ces données, que le Relais n'a pu totalement renseigner, l'on peut observer que le Relais culturel a un public plutôt jeune, cette estimation pouvant éventuellement être mise en lien avec la diversité de la programmation, l'accueil d'activités socio-culturelles et le cinéma, drainant un public large.

La fréquentation totale, importante, est dopée par le cinéma, qui représente en moyenne, sur les 3 années, 64 % de la fréquentation totale du Relais indiquant la prépondérance de cette activité privilégiée par le public.

Par comparaison, les fréquentations totales relevées en 2012 à l'Espace Culturel Grün de Cernay qui agit sur des champs similaires (cinéma, spectacle vivant, accueil de manifestations et projets socio-culturels) et du Relais Culturel de Thann sont sensiblement identiques : (59 311 –Espace Grün et 58 148 –RC Thann).

2) COMMUNICATION			
Année	Documents/Outils de communication	Objectifs	Public ciblé
2010	Plaquettes de saison Affiches Inserts pub		
2011	Plaquettes de saison Affiches Inserts pub		
2012	Plaquette de saison Affiches Inserts publicitaires Site internet Programmes de salle Fiche Art et Essai	Développer la saison SV du Relais, les rendez-vous cinéma « forts » et les expositions Mise en avant de spectacles particuliers Mise en avant de spectacles (ou périodes) particulier(e)s Newsletter hebdo ; infos programme cinéma Infos sur travail de mise en scène Infos sur le film AetE	TP et JP Public ciblé en fonction du programme TP Public cinéma Spectateurs Spectateurs

Bilan qualitatif :

Grâce à la création d'un poste supplémentaire de chargé d'accueil en 2010, le travail de communication a pu être structuré (édition d'une plaquette, suivi de la diffusion des outils de communication, etc). En 2012, 5 000 plaquettes ont été distribuées sur le territoire (bonne couverture). Bénéfice de cette communication ressenti surtout sur les programmes « grand public » ou « thématiques » (ex : « Nos années 60 »), qui attirent des groupes au-delà de la Communauté de Communes.

Par manque de personnel, pas de travail de fond en matière de « relation publique » et de communication.

Observations :

La communication s'appuie sur un grand panel d'outils. Le Relais culturel la juge efficace notamment lorsqu'elle est ciblée sur des événements particuliers, mais souligne la limite de cette activité liée à l'absence de poste spécifiquement dédié à la mise en œuvre d'une véritable politique de communication.

Fin 2013, le site Internet du Relais Culturel de Thann en cours de reconstruction, affiche un visuel actuel et attractif.

La fonction de diffusion cinématographique, prépondérante dans l'activité du Relais, s'identifie également au travers des liens proposés par les moteurs de recherche "Relais culturel de Thann" qui mettent en avant cette activité, avant celle de la diffusion.

Il ressort de ces éléments, qu'avec la construction de son nouveau site Internet, Le Relais Culturel amorce l'utilisation d'outils contemporains, pour une communication adaptée, ciblée et mise en œuvre dans l'objectif permanent de fidéliser et élargir ses publics.

3) ACTION CULTURELLE EN DIRECTION DES PUBLICS

Année	Identification : sensibilisation, médiation ...	Grand public : nombre	Scolaires		Autres publics	
			Collèges (C) Lycée (L) Primaires (P)	Nombre	Associations Solidarité, Séniors, Maisons de retraite	Nombre
2010	Spectacles proposés dans le cadre des Régionales : accueil des équipes artistiques dans les classes pour mener un travail de sensibilisation.					
2011	Spectacles proposés dans le cadre des Régionales : accueil des équipes artistiques dans les classes pour mener un travail de sensibilisation. Actions de médiation avec la compagnie Le Vent en Poupe autour de la création de « A ça du sol »					
2012	Spectacles proposés dans le cadre des Régionales : accueil des équipes artistiques dans les classes pour mener un travail de sensibilisation et de discussion, ou des exercices de jeu Sensibilisation autour de la marionnette et pratique du jeu Soutien à l'action pédagogique menée par les professeurs avec la section « Arts du spectacle » du Lycée Scheurer Kestner (visites, rencontres, actions avec des compagnies)		Andromaque Molière dans tous ses éclats Toréadors Roland ou la vérité du vainqueur Plastic Circus	150 (L) 60 (L) 60 (L) 70 (L) 100 (P)		
				30 (L)		

Bilan qualitatif :

Aide de l'ACA (défraiement d'équipes artistiques pour mener un travail de sensibilisation) utilisée dès que des demandes sont formulées par des équipes pédagogiques (dans les classes ou au Relais). Trop peu de moyens pour faire un vrai travail de médiation culturelle.

Observations :

De 2010 à 2012, les spectacles programmés dans le cadre des régionales ont donné lieu à des actions de médiations en direction des scolaires. Les données relatives aux publics scolaires en 2010 et 2011 n'ont pu être indiquées par le Relais.

En 2012, ce sont les lycées qui ont bénéficié prioritairement de ces actions, une section "arts du spectacle" existant au Lycée Scheurer Kestner. Il n'est fait mention d'aucune action culturelle en direction des publics relevant des dispositifs de solidarité ou de personnes âgées.

Le Relais Culturel estime que "le travail de médiation pourrait être amélioré sous réserve que des moyens supplémentaires y soient consacrés"

Des actions culturelles de sensibilisation ont été effectivement mises en place. Leur forme, améliorée, supposerait un investissement plus important des équipes artistiques et, conséquemment, des moyens supplémentaires ou à redéployer.

Des durées de résidences plus longues pourraient contribuer à un travail de médiation plus qualitatif.

Il pourrait être intéressant, dans la perspective d'un contrat renouvelé avec le Département, de s'orienter vers des actions culturelles plus qualitatives, éventuellement ciblées sur une ou deux actions spécifiquement adressées au public relevant de dispositifs de la solidarité.

AXE 3. PARTENARIATS ET RESEAUX

La mise en réseau et le développement de partenariats consistent à rechercher des liens avec des acteurs agissant dans le même champ. Ceux-ci visent une meilleure connaissance réciproque, le partage d'informations, d'expériences, le développement d'actions communes ou encore la mutualisation de moyens.

L'objectif est de parvenir, dans un cadre concerté, à des économies de moyens et à une cohérence de l'offre culturelle sur un territoire de vie.

Il s'impose d'autant plus dans le contexte du territoire de vie, largement doté en équipements culturels de diffusion (cf. II "caractéristiques du territoire de rayonnement")

1) PARTENARIATS		
Année	Identification	Projets communs ou mutualisés
2010	Ciné jeunesse Scènes Thur-Doller	Festival de cinéma jeunesse avec l'Espace Grün Prop. d'un abonnement spectacle commun avec l'Espace Grün
2011	Abonnements Thur-Doller (cinéma) Ciné jeunesse Scènes Thur-Doller	Politique tarifaire en partenariat avec l'Espace Grün
2012	Ciné jeunesse Scènes Thur-Doller Abonnements Thur-Doller (cinéma)	

Bilan qualitatif :

Développement d'une politique d'offre culturelle en collaboration avec l'Espace Grün de Cernay. Le travail mené autour de la proposition « Scènes Thur-Doller » n'a malheureusement pas pu être reconduit sur la saison 2012-2013.

Observations :

Les partenariats avec l'Espace Culturel Grün ont été engagés depuis son ouverture, rendus nécessaires par la proximité des deux établissements. Les dispositifs mis en place, à l'instar des "Scènes Thur/Doller" ont été un moyen de proposer une offre culturelle cohérente au public sur un territoire partagé.

Cependant, le Relais Culturel indique que la proposition "Scènes Thur/Doller" n'a pu être reconduite en 2012/2013 sans en préciser les raisons. L'on peut supposer que les changements de directions, à la fois au Relais et à l'espace Culturel Grün n'ont pas permis de reconduire ce dispositif.

Au regard de la proximité des 2 lieux de diffusion et du contexte de fusion des Communautés de Communes, il serait particulièrement pertinent d'opérer des rapprochements, d'imaginer des modes de concertation et des projets à mutualiser, les deux équipements agissant sur des champs similaires et sur un espace territorial unifié.

2) RESEAUX		
Année	Identification	Objectifs
2010	Réseau Résonances Réseau cinéma « Alsace du Sud » Réseau Alsace cinémas Réseau Quint'Est	Concertation, accueil en commun de compagnies Programmation en réseau des sorties nationales cinéma Participation active au sein de l'association Participation aux « Brouillons », échange autour des projets proposés, etc...
2011	Réseau Résonances Réseau cinéma « Alsace du Sud » Réseau Alsace cinémas Réseau Quint'Est	
2012	Réseau Résonances Réseau cinéma « Alsace du Sud » Réseau Alsace cinémas Réseau Quint'Est	

Bilan qualitatif :

Un fort travail en réseau permet au Relais de maintenir une programmation cinéma de qualité, avec un taux constant de films en sortie nationale.

Observations :

Le Relais culturel de Thann est actif dans les réseaux locaux, départementaux et régionaux dédiés à la fois au Cinéma et au spectacle vivant, qui représentent les axes principaux de son projet artistique et culturel.

Cette démarche, qu'il paraît pertinent de maintenir, témoigne d'une volonté d'ouverture, de partage d'expériences et de recherche de mutualisation. L'intégration dans un réseau présente également l'intérêt de rester à l'écoute de l'actualité culturelle.

AXE 4. ANCRAGE TERRITORIAL ET RAYONNEMENT

L'objectif, pour la structure, est d'être identifiée par les publics sur son territoire de rayonnement et de rechercher la lisibilité de son action culturelle.

Par ailleurs, elle est partenaire de projets ou d'évènements sur son territoire et collabore avec les services ou structures rattachés à la ville ou au territoire

Année	Identification	Nature des actions
10, 11, 12	Institution St Joseph Tempo Kids Galas de danse des écoles voisines Concerts de l'école de musique municipale	Soutien technique et logistique à la création d'un spectacle Accueil en coproduction des propositions

10, 11, 12	Dispositifs d'éducation à l'image	Centre de formation « Collège et cinéma »
10, 11, 12	Journées européennes de la culture juive	Expositions et propositions cinéma autour des thématiques des journées
10, 11, 12	Actions avec le CCAS de Thann	Accueil de débats, conférences (« journées de la solidarité », etc...)
2011, 12	Actions de sensibilisation au spectacle vivant	Actions menées au lycée Scheurer, qui ont favorisé la création d'une option « Arts du spectacle »
2011, 12	Cycle ciné-club	Proposition thématique de films avec débat (en partenariat avec des professeurs du lycée Scheurer)
2011, 12	« Groupe Activité Photo » du Relais	Actions en direction d'écoles
2011, 12	Divers groupes	Accueil de la Ludothèque de Thann dans nos locaux, travail de sensibilisation avec des publics « défavorisés » (Cultures du Cœur, actions avec Pôle Emploi...)

Bilan qualitatif :

Non renseigné

Observations :

Cette activité positionne le Relais comme un équipement ressource pour les actions d'éducation artistique et culturelle et comme lieu d'accueil de manifestations socio culturelles et de pratiques amateurs.

Ces deux postures, distinctes, répondent à une mission de service public qui s'opère dans le cadre de partenariats et de liens directs avec la ville de Thann (Ecole municipale de Musique, CCAS, Ludothèque ...) sur un territoire doté d'établissements scolaires, sociaux et irrigué par un tissu associatif dense.

Elles seront à interroger et éventuellement à redéfinir dans le cadre de la réflexion qui sera menée à l'échelle du territoire de la Communauté de Communes pour la définition du son projet culturel de territoire.

V) ELEMENTS FINANCIERS

Budgets Réalisés	2010	2011	2012
Charges	716 650 €	675 094 €	753 283 €
Produits	700 214 €	711 775 €	782 247 €
Excédent ou déficit	- 16 436 €	+ 36 681 €	+ 28 964 €

Année	Budgets Réalisés	Charges de structure		Projet artistique		Programmation		Cinéma		Soutien à la création : résidences, coproductions	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
2010	716 650 €	515 336 €	71,91%	36 422 €	5,08%	85 484 €	11,93%	52 995 €	7,39%		
2011	675 094 €	471 562 €	69,85%	35 916 €	5,32%	62 721 €	9,29%	63 542 €	9,41%	4 500 €	0,67%
2012	753 283 €	488 214 €	64,81%	42 215 €	5,60%	60 919 €	8,09%	60 249 €	8,00%	1 500 €	0,20%
Total	2 145 027 €	1 475 112 €	68,77%	114 553 €	5,34%	209 124 €	9,75%	176 786 €	8,24%	6 000 €	0,28%

Année	Budgets Réalisés	Composition des recettes								
		ETAT	Région	Département	Ville	Com/ Com	Total des aides publiques	Recettes propres	Part aides publiques /budget	Part recettes propres / budget
2010	716 650 €	0 €	0 €	33 000 €	303 000 €	0 €	336 000 €	307 108 €	47%	43%
2011	675 094 €	0 €	0 €	33 000 €	303 000 €	30 000 €	366 000 €	302 055 €	54%	45%
2012	753 283 €	0 €	0 €	33 000 €	303 000 €	30 000 €	366 000 €	332 000 €	49%	44%
Total	2 145 027 €	0 €	0 €	99 000 €	909 000 €	60 000 €	1 068 000 €	941 163 €	50%	44%

Bilan qualitatif :

Charges de structure correspondant à 1/3 du budget global, soit peu de marge de manœuvre pour mener à bien un projet artistique.

Le travail d'accueil de certaines associations (exemple des galas de danse proposés par les CSC de Wittenheim, Bollwiller, etc...) est mené avant tout dans un but financier. Le Relais ne peut en effet pas, au jour d'aujourd'hui, se passer des recettes générées par ces accueils...

Observations :

De 2010 à 2012, les budgets du Relais Culturel sont en augmentation de 5,11 %. Ces budgets se situent dans la moyenne des budgets de structures de proximité du département, dont l'activité est comparable à celle du Relais culturel de Thann et dont l'échelle varie de 0,5 M€ à 1,4 m€.

Les aides publiques sont supérieures aux recettes propres. Les charges de structures représentent, quant à elles, près de ¼ des budgets. L'on peut relever la part très faible, autour de 5 %, avec une enveloppe annuelle moyenne de 168 821 € dont dispose le Relais pour la mise en œuvre du projet artistique.

Le volume budgétaire consacré au volet cinéma est cohérent avec l'activité menée dans ce domaine.

La subvention du Conseil Général représente près de 5 % du budget annuel moyen (715 000 €) entre 2010 et 2012.

La Région ne soutient pas le Relais Culturel de Thann mais peut intervenir ponctuellement en faveur de projets spécifiques, éligibles à ses dispositifs d'aides.

L'on relève un engagement très fort de la Ville de Thann qui finance l'activité du Relais à hauteur de près de 50 % du budget de la structure.

Par ailleurs, depuis 2012, un financement de l'intercommunalité intervient au titre d'une nouvelle compétence intégrée dans ses statuts depuis le 2 mars 2012, portant sur les actions de "sensibilisation du jeune public au cinéma et au spectacle vivant", cette participation témoignant de la reconnaissance, par l'EPCI, du rayonnement intercommunal du Relais.

Enfin, depuis 2 ans, la situation financière du Relais Culturel de Thann, en déficit depuis plusieurs années, se stabilise avec deux années successives qui affichent des excédents.

VI) RESSOURCES HUMAINES

Personnel permanent : 8.39 ETP

Directrice

Directeur technique

3 projectionnistes / régisseurs

Comptable

2 chargés d'accueil / billetterie

2 agents d'entretien (embauchés le 1^{er} janvier 2013)

Bénévoles : une quarantaine

Personnel trop peu nombreux pour développer correctement nos missions et faire un réel travail de développement et de sensibilisation des publics. Temps de travail des chargés d'accueil organisé en fonction des horaires des séances cinéma (essentiellement soirées et week-ends) : peu de possibilité de missionner ces personnes sur d'autres tâches (communication, relations publiques, accueil des compagnies, etc...)

Les bénévoles sont indispensables au bon fonctionnement du Relais.

Observations :

Le nombre d'ETP est quasiment équivalent à celui constaté dans d'autres structures culturelles de diffusion du Département (entre 5 et 9 ETP).

Cependant, l'activité de ces lieux de diffusion paraît plus centrée vers une mission culturelle, sans que ne vienne s'y adjoindre des missions socio-culturelles, recensées dans des proportions aussi importantes que celles assumées par le Relais.

Ce recours à un nombre si important de bénévoles, jugé indispensable par l'association à son fonctionnement compte-tenu des ressources limitées de son équipe, interroge sur la nature, la densité et l'organisation de l'activité du Relais culturel de Thann.

Enfin, il ne garantit pas l'association des risques professionnels et juridiques encourus lors de l'utilisation de bénévoles pour des tâches.

VII) ELEMENTS D'ANALYSE DE L'AGENCE CULTURELLE D'ALSACE

Cette analyse s'effectue essentiellement à partir des données collectées et des échanges instaurés entre le relais culturel de Thann et l'Agence culturelle d'Alsace dans le cadre des coopérations menées dans le spectacle vivant et plus directement par le dispositif des Régionales.

La collaboration entre le relais culturel et l'Agence culturelle d'Alsace remonte à la naissance des Régionales dès 1988. La précédente direction du relais programmait chaque saison un nombre important de spectacles issus de ce réseau, les raisons étant autant artistiques qu'économiques. Pas moins de 72 spectacles des Régionales ont ainsi été programmés lors de 209 représentations dont un tiers à destination du jeune public. 41 140 spectateurs ont été enregistrés pour une moyenne de fréquentation de 209 spectateurs par représentation, chiffre supérieur à la moyenne du réseau.

L'orientation artistique du lieu fut très éclectique en programmant danse, théâtre, musique et chanson. La forte diffusion de la carte Vitaculture auprès des jeunes du territoire, reflète une action d'information soutenue du relais dans les établissements scolaires et le milieu associatif.

Le renouvellement de l'équipe de direction a pour premiers effets une orientation plus prononcée de la programmation vers la création contemporaine et les équipes artistiques de la région. La volonté de renforcer des partenariats locaux est également exprimée pour bâtir de nouveaux projets et travailler sur de nouveaux publics.

L'évolution du projet d'établissement s'inscrit néanmoins dans un contexte territorial en quête de clarification. La récente fusion des communautés de communes de Thann et Cernay constitue un nouveau cadre de réflexion politique et stratégique en matière culturelle.

Le besoin de complémentarités entre les deux établissements désormais évoqué par les gouvernances locales suppose d'entreprendre un état des lieux croisé de la situation culturelle, artistique et économique dont l'objectif serait de dégager de nouvelles lignes forces dans la politique culturelle de ce territoire.

L'élaboration d'un nouveau projet culturel de territoire suppose une impulsion politique forte pour dégager ces axes stratégiques et surtout, engager les deux établissements à travailler sur une offre culturelle et artistique mutualisée et complémentaire. La redéfinition des champs de compétence et d'affectation des ressources des établissements représente une étape d'importance.

Cette évolution stratégique est à mettre au service d'une plus grande visibilité culturelle et de l'attractivité du territoire dans un environnement concurrentiel accru qui ne peut être ignoré.

VIII) CONCLUSIONS

Ce bilan évaluatif intervient à l'issue d'une année de transition pour le Relais Culturel de Thann qui a vu à la fois un changement de direction et de présidence.

Certaines données n'ont pu être recueillies par la nouvelle directrice, ce qui ne permet pas de dresser un bilan qui reflète réellement l'activité de la structure sur la période évaluée.

Pour autant, il ressort de ce bilan, comme des précédents, que l'activité du Relais est dense, prioritairement ciblée sur le cinéma, proposant une programmation diversifiée, dont la ligne artistique est quelque peu diffuse ; ce manque de lisibilité peut s'expliquer par les réponses positives aux très nombreuses sollicitations adressées aux Relais par les structures éducatives, associatives, sociales ou socio-culturelles du bassin de vie.

A travers cette implication très forte de la structure sur le territoire, le Relais Culturel de Thann se positionne à la fois comme un lieu de diffusion et espace de ressources répondant à une mission culturelle, mais aussi comme un lieu d'accueil, affichant une vocation socio-culturelle forte.

Cependant, la présence d'un tel équipement sur le territoire garde tout son intérêt dans la logique d'une vocation culturelle et sociale, propre à créer du lien social sur un bassin de vie.

Les perspectives de développement du Relais, avec ses nouvelles direction et Présidence, qui ambitionnent de "donner la priorité à une mission de mener des actions à vocations culturelles", devront s'inscrire dans le cadre des réflexions qui sont engagées pour définir une stratégie culturelle sur le Territoire de THANN/CERNAY,

Dans ce contexte, où deux équipements culturels de diffusion se côtoient, à 7 km de distance et 12 mn d'intervalle, les mutualisations engagées devront pouvoir être confortées et des synergies nouvelles trouvées pour bénéficier au public, difficilement extensible sur l'ensemble du bassin de vie.

7) PERSPECTIVES – SYNTHÈSE

L'aide du Département dédiée au Relais culturel, d'un montant de 30 000 €/an était destinée à soutenir le projet culturel de la structure dans son ensemble.

Au regard de la part qu'elle représente par rapport au budget et dans la perspective de la reconduction du partenariat, la subvention départementale pourrait être clairement ciblée sur des actions précises. Cette démarche présenterait l'avantage d'une lisibilité accrue de l'intervention départementale.

Le Relais Culturel de Thann est un lieu de diffusion à rayonnement territorial dont le projet artistique et culturel sera intégré au Contrat Culture de la Communauté de Communes Thann Cernay dont l'élaboration sera menée en 2014.

Il est précisé à cet égard que la structure a fait l'objet d'une intégration dans les Contrats de Territoire de Vie 2014-2019 dits de "2^{ème} génération" validé le 5 décembre 2013 par le Conseil Général.



Communauté de Communes du Secteur d'Illfurth - CCSI

CONTRAT CULTURE 2011/2013
BILAN / EVALUATIF

Dans le cadre du Contrat de Territoire de Vie du Sundgau, le Département et la Communauté de Communes du Secteur d'Illfurth sont liés par un Contrat Culture de 2011 à 2013.

A travers ce partenariat, le Département s'est engagé à contribuer à la mise en œuvre du projet culturel de territoire de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), axé sur :

- ↳ la territorialisation de l'offre culturelle
- ↳ le soutien à la création et l'expression artistique sur le territoire
- ↳ la valorisation du patrimoine historique du secteur d'Illfurth

et dans le cadre duquel le Département recherche :

- **la structuration culturelle du territoire**, à travers une incitation à la création et à la diffusion et l'équilibre de l'offre culturelle sur le territoire
- **l'élargissement et la sensibilisation des publics** à travers une politique d'accessibilité, d'incitation aux pratiques artistiques, d'éducation et d'éveil artistique.

Le bilan évaluatif est prévu par la convention. Réalisé par le service du Développement culturel du Conseil Général, il prend la forme d'un bilan des actions conduites par la Communauté de Communes au titre des différents axes précités.

Il s'appuie sur :

- ↳ les rapports produits par la Communauté de Communes d'Illfurth en 2011 et 2012 ; pour chaque axe du projet culturel de territoire, les bilans quantitatifs et qualitatifs développés dans le présent document ont été renseignés par la Communauté de Communes.
- ↳ quelques éléments relatifs à l'année 2013
- ↳ les échanges intervenus sur la durée de la convention notamment dans le cadre des comités de suivi annuels ou de réunions spécifiques.

Il est précisé que cette démarche, menée en concertation avec la Communauté de Communes, cherchera à établir si l'EPCI a répondu aux objectifs du partenariat et à identifier les éventuelles pistes d'évolution, sur la base des indicateurs listés en annexe 3 du contrat culture 2011/2013.

SOMMAIRE

I) PRESENTATION DE LA COLLECTIVITE

II) CARACTERISTIQUES DU TERRITOIRE DE RAYONNEMENT

III) LE PARTENARIAT

IV) PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE

- A. AXE 1 : TERRITORIALISER L'OFFRE CULTURELLE
- B. AXE 2 : SOUTENIR LA CREATION ET L'EXPRESSION ARTISTIQUE SUR LE TERRITOIRE
- C. AXE 3 : VALORISER LE PATRIMOINE HISTORIQUE DU SECTEUR D'ILLFURTH
- D. SUIVI DU PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE

V) ELEMENTS FINANCIERS

VI) RESSOURCES HUMAINES

VII) AVIS DE L'AGENCE CULTURELLE D'ALSACE

VIII) CONCLUSIONS

IX) PERSPECTIVES – SYNTHÈSE

I) PRESENTATION DE LA COLLECTIVITE

Nom : Communauté de Communes du Secteur d'Ilfurth

Date de création : 17/07/2001

Date d'effet : 17/07/2001

Commune siège : ILLFURTH

Communes membres : Froeningen, Heidwiller, Hochstatt, Ilfurth, Luemschwiller, Saint-Bernard, Spechbach-le-Bas, Spechbach-le-Haut, Tagolsheim et Walheim.

Population : 10 307

Compétences culture :

Activités culturelles ou socio culturelles (à titre facultatif)

Mise en œuvre d'événements socioculturels et participation à des événements socioculturels dépassant le territoire de la Communauté de Communes.

Elaboration d'une charte Culture et patrimoine.

Participation au fonctionnement des écoles de Musique du canton d'Altkirch
Canton d'ALTKIRCH

Adresse : Maison de la Communauté de Communes
2 place du Général De gaulle
68 720 Ilfurth

Mail : info@cc-secteurdillfurth.fr

Site Web : <http://www.cc-secteurdillfurth.fr>

Président : M. Helmuth BIHL

Directeur Général des Services : M. Benoit KENNARD

Agent de développement généraliste : Mme Claire LEMPEREUR

Agent de développement spécialisé culture : M. Serge MACRI

Détails des fonctions : Elaboration et animation d'un programme culturel tous publics / mise en synergie des forces vives de la CCSI (associations diverses et population, écoles, collège).

II) CARACTERISTIQUES DU TERRITOIRE DE RAYONNEMENT

CARACTERISTIQUES DU TERRITOIRE DE RAYONNEMENT (Cf-extraits du Contrat de Territoire de Vie du Sundgau)

Situé dans le département du Haut-Rhin et en région Alsace, le Territoire de Vie du Sundgau est un espace périurbain proche des agglomérations de MULHOUSE, BALE et BELFORT/MONTBELIARD et au Sud, en secteur frontalier avec le Jura Suisse.

Il se caractérise par un cadre de vie préservé et une identité forte et reconnue. Il offre une diversité de paysages : champs cultivés principalement sur le secteur de la Porte d'Alsace, les vallées naturelles du Hundsbach, de l'Ill et du Gersbach, de la Largue, les nombreux étangs à carpes, les contreforts du Jura alsacien, les collines douces, bois et vergers répartis sur l'ensemble du Territoire.

Structure du territoire : quelques chiffres :

- 68 874 habitants (population totale – RP 1997)
- une population en hausse de 11,37% de 1999 à 2007
- 663 Km²
- 8 Communautés de Communes
- 112 communes

La structure par âges du Sundgau en 2006 (source : INSEE- RP 2006) est la suivante :

- 25,91% de la population a - de 20 ans
- 54,96% de la population a entre 20 et 60 ans.
- 19,13% de la population a + de 60 ans

La plupart des communes du Pays du Sundgau comptent une part d'habitants âgés de moins de 20 ans supérieure à celle des habitants âgés de plus de 60 ans, notamment pour les cantons de DANNEMARIE et de FERRETTE.

Les catégories socioprofessionnelles (CSP) des actifs se répartissent de la façon suivante :

- Agriculteurs exploitants 1,62%
- Artisans, commerçants, chefs d'entreprises 4,68%
- Cadres et professions intellectuelles sup. 9,21%
- Professions intermédiaires 22,64%
- Employés 27,36%
- Ouvriers 33,87%

Les équipements culturels structurants :

Le Sundgau se caractérise par une multitude de salles polyvalentes communales. Les équipements culturels de proximité (MJC, cinémas...) présents dans les bassins de vie sundgaviens permettent une diffusion culturelle acceptable. Toutefois, le parc des équipements culturels (salles polyvalentes, foyers...) est vieillissant. La Halle au Blé d'ALTKIRCH offre en complément une salle culturelle de grande capacité.

Le Sundgau dispose en outre d'un Centre d'Art conventionné avec l'Etat et les collectivités : le Centre Rhénan d'Art Contemporain d'ALTKIRCH.

(Source : INSEE - RP 2007 - pop municipale) (Source : DRAC-ACA - 2008-2009 ; CG68 - 2010)

La Communauté de Communes du Secteur d'Illfurth :

L'EPCI regroupe 10 communes situées au sud du Haut-Rhin, dans l'arrondissement et le canton d'Altkirch qui rassemblent 10.307 habitants sur une surface d'environ 5.600 hectares.

Parmi les acteurs culturels et socio-culturels, on compte :

- la Musique Municipale d'Hochstatt et son école de musique affiliée au Schéma Départemental des Enseignements Artistiques
- ASCL de Hochstatt avec ses ateliers de théâtre pour adultes et préadolescents dirigé par Mme Claudine Lengert, professeur de théâtre agréé par le CDMC.
- Compagnie de Théâtre « Versatiles » sous la direction artistique de Mme Claudine Lengert, metteur en scène.
- Deux troupes de théâtre alsacien : une à Illfurth, l'autre à Froeningen.
- Une troupe de théâtre de boulevard : « les Villotins » à Hochstatt.
- MIC de Spechbach-le-Haut et ses activités de théâtre et éveil musical.
- Les Burgdeifala d'Illfurth, groupe d'Arts et Traditions Populaires avec leurs danseurs et musiciens qui produisent de nombreux spectacles à travers toute l'Europe (répertoire ancien- contemporain- création).
- L'association Coloquinte, association de bénévoles issus des associations culturelles du territoire.

A ceci, s'ajoute la dynamique d'une jeunesse présente au travers :

- du collège : 450 élèves sous la direction de M. Backenstrass, principal et son équipe de professeurs dont M. Spatz, professeur d'arts plastiques, Mme Pierre, professeur de musique
- de près de 600 élèves en école élémentaire et 300 élèves en maternelle, dont les directeurs et directrices sont en relation directe avec le service culturel de la CCSI
- d'un service périscolaire communautaire regroupant les enfants du territoire sur 4 sites dotés d'infrastructures neuves.

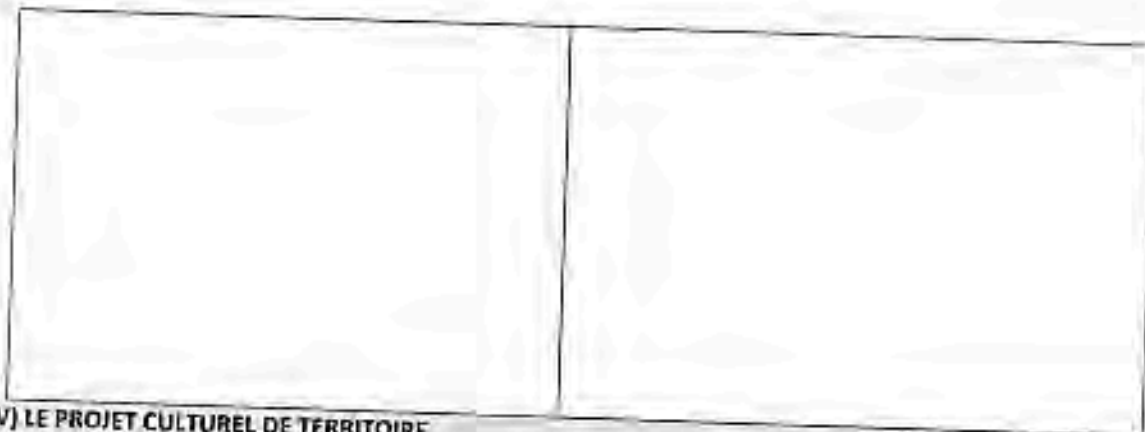
Et l'existence de deux unités résidentielles regroupant des personnes âgées :

- la résidence St BRICE à Illfurth
- l'EPHAD SCHYRR à Hochstatt

La Communauté de Communes entretient par ailleurs des relations étroites avec l'Ecole de Musique d'Altkirch.

III) LE PARTENARIAT

CRITERES REQUIS PAR CONVENTION	CONSTATES										
<p>Structure :</p> <p>1. doté de la compétence culture, partielle ou totale (pour les EPCI);</p> <p>2. ayant formalisé un projet de développement culturel pour leur territoire</p> <p>3. dotée de ressources humaines, outils ou équipements qui permettent la mise en œuvre du projet.</p>	<p>oui (voir statuts)</p> <p>oui : de 2011 à 2013</p> <p>oui : 1 agent de développement spécialisé culture</p>										
<p>Budget propre consacré au projet culturel de territoire</p>	<p><u>Montant total des budgets 2011 /2013</u></p> <p>Projet Culturel de territoire : 302 750€</p> <p>Subventions publiques :</p> <table data-bbox="746 952 1327 1131"> <tr> <td>Etat :</td> <td>51 000 €</td> </tr> <tr> <td>Région :</td> <td>15 000 €</td> </tr> <tr> <td>Département :</td> <td>83 940 €</td> </tr> <tr> <td>Communauté de Communes :</td> <td>137 910 €</td> </tr> <tr> <td>Aides privées et mécénat :</td> <td>14 900 €</td> </tr> </table>	Etat :	51 000 €	Région :	15 000 €	Département :	83 940 €	Communauté de Communes :	137 910 €	Aides privées et mécénat :	14 900 €
Etat :	51 000 €										
Région :	15 000 €										
Département :	83 940 €										
Communauté de Communes :	137 910 €										
Aides privées et mécénat :	14 900 €										



IV) LE PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE

La Communauté de Communes du Secteur d'Illfurth a bénéficié du dispositif départemental destiné à accompagner les dynamiques culturelles des territoires, dans le cadre d'un contrat passé avec le Département, de 2007 à 2009.

Ce partenariat a fait l'objet d'une évaluation réalisée en 2009 par un cabinet extérieur qui a formulé une appréciation nuancée sur la mise en œuvre du contrat, notamment au regard de ses principaux objectifs.

Le cabinet a suggéré que la Communauté de Communes mette à profit ce bilan d'étape pour refonder sa stratégie culturelle, démarche que l'EPCI a engagée en 2010, avec l'appui des services du Département et l'expertise de l'Agence Culturelle d'Alsace.

Un nouveau projet culturel, appuyé sur une collaboration active des acteurs locaux a été élaboré. Ses objectifs visent à favoriser l'essor du territoire, y améliorer la qualité de vie en proposant une offre culturelle diversifiée, s'adressant à tous les publics et permettant également d'y favoriser le lien social.

A) AXE 1 - TERRITORIALISER L'OFFRE CULTURELLE

La démarche de la Communauté de Communes consiste à proposer *des spectacles diversifiés*, de façon régulière en veillant à leur répartition dans les communes de son territoire. Cette répartition sur l'ensemble du territoire, dans des lieux diversifiés "mettant en valeur les lieux culturels atypiques", s'inscrit dans une logique de proximité.

Elle a pour objectif de s'adresser à un public le plus large possible, comprenant notamment les collégiens et les seniors en direction desquels des actions spécifiques sont projetées.

Pour atteindre ces objectifs, la Communauté de Communes a prévu de repenser sa communication, comme un outil permettant de promouvoir la diffusion, signaler un événement et d'attirer un public le plus large.

Enfin, pour enrichir l'offre culturelle, un programme est prévu hors territoire, élaboré en lien avec des structures culturelles partenaires, en capacité d'accueillir des spectacles de formes plus importantes.

1- a) LES LIEUX, LES OFFRES / DIVERSIFICATION -(HORS FESTIVAL POT'ARTS)						
Année	Arts de la scène	Cinéma	Fréquentation	Typologie des publics	Communes	Lieux
2011	5 spectacles : - Soirée Brassens - Concert (latino été) - spectacles ACA : - Navarona - Wintaresla - Ojeada	3 films - Viva Cuba (annulé) - Le concert - Fantastic Mister fox	Arts de la scène : 120 Ciné: 250 (chiffre association)	Tout public	Tagolsheim/Heidwiller/Hochstatt / Kembs / Illfurth/ Walheim	Ciné plein air: Tagolsheim/Pis cine-Heidwiller, Hochstatt (ent re village. Soirée BRASSENS: Heidwiller Navarona:Ke mbs Espace

						Rhénan Winterslag/Dina da : Illfurth Maison des œuvres
2012	3 spectacles : -en attendant nouveau cirque Rag&Brogie -La Dégustation Stammfescht avec spectacle nocturne piscine été	2 films -le fils à la -l'histoire sans fin	Arts de la scène : 500 Ciné : 400 (chiffre association)	Tout public	Tagolsheim/Heidwiler/Hochstatt	En attendant (représentatio ns), Rag&Brogie,La dégustation ; Tagolsheim sous chapiteau. Stammfescht : Heidwiler Ciné plein air: Heidwiler et Hochstatt : centre village
2013	3 Spectacles ACA : -Solin fait son cinéma -Chanson : Pascal ASSY -FLIX -4/5 soirées d'été -concerts Burnkirch (annulées cause travaux toitures urgents)	2 films : Juin Août		Tout public	Heidwiler/Hochstatt/ Tagolsheim /Illfurth /	Solin ACA, Illfurth h. Maison des œuvres Pascal ASSY : Heidwiler FlixACA : 3 représentations Illfurth Maison des œuvres Soirées d'été : 5 soirées Latino- ZUMBA à la piscine de Tagolsheim Ciné plein air : Heidwiler, Hochstatt : centre village

Bilan qualitatif :

De nouvelles actions ont pu voir le jour ainsi qu'une augmentation du nombre de propositions annuelles. Le public est au rendez-vous malgré le manque de salle adéquate et adaptée aux représentations de spectacles.

Observations :

Une stabilité relative des propositions de spectacle vivant s'observe entre 2011 et 2013, avec cependant une baisse de 5 à 3 spectacles à partir de 2012.

La fréquentation est fluctuante, notamment pour le cinéma (250 en 2011, 400 en 2012). Cette variabilité peut s'expliquer notamment par les séances programmées en plein air, dont la fréquentation dépend directement de la météo et par l'attractivité des films choisis pour le public.

Pour les arts de la scène, l'on relève une très nette augmentation entre 2011 et 2012 (de 120 à 500 personnes) pour les spectacles relevant des "arts de la scène". Celle-ci peut s'expliquer par le lien entre un spectacle et une "nocturne à la piscine en été", susceptible d'attirer du public. Les chiffres 2013 dès qu'ils seront connus pourront apporter un éclairage complémentaire à ce sujet et permettront de mesurer la durabilité de la hausse de fréquentation. L'on relève également l'option de la Communauté de Communes de Communes pour des spectacles issus des Régionales en 2013, recherchant une certaine qualification de ses propositions

L'ensemble des spectacles s'adresse au tout public, témoignant ainsi de la volonté de la Communauté de Communes de favoriser son accès à la culture.

Le territoire est relativement bien couvert par les propositions culturelles, avec une diffusion dans 5 communes sur les 10 qui sont membres de la Communauté de Communes, ce rayonnement de l'offre sur le territoire répond à la fois aux objectifs de la Communauté de Communes et à ceux du partenariat.

La Communauté de Communes, qui met en œuvre cette programmation pourrait, à l'avenir, rechercher une stabilité de cette offre culturelle sur le territoire, investir dans la mesure du possible les communes qui n'ont pas bénéficié d'offre culturelle et tenir elle-même un comptage de la fréquentation.

Intégrer dans la programmation une proposition en direction d'un public spécifique (petite enfance ou jeunesse) pourrait éventuellement rencontrer l'adhésion de familles.

1- b) LES LIEUX, LES OFFRES : LE FESTIVAL POT'ARTS										
Année	Période	Spectacles : expressions artistiques représentées	Nombre de spectacles	Compagnies		Fréquentation totale	Scolaires	Collégiens	Origine Géogra- phique des Publics	
				Profession- nelles	Amateurs				T*	HT*
2011	8 au 24 septembre	Théâtre Musique Danse	10	7	5	1000		500		
2012	13 au 22 septembre	Théâtre Musique Danse	9	5	4	800				
2013	12 au 22 septembre	Cirque Musique	10	8	2		600			

* T : Territoire

** HT : hors Territoire

Bilan qualitatif :

Le festival « Pot'Arts » est une rencontre qui aujourd'hui est devenue incontournable. Si l'affiche en fait sa qualité artistique, il en est de même pour la participation des bénévoles par l'entremise des associations dont le nombre s'étoffe d'année en année. La billetterie du festival étant aussi proposée dans les circuits nationaux il est difficile de savoir dans quelle proportion les usagers sont ou ne sont pas de la CCSI. Toutefois, les ventes directes opérés par la CCSI montrent que, de façon générale, environ 25% du public vient de communes extérieures.

Observations :

Le festival Pots Arts, qui existe depuis 10 ans, est un temps fort de la vie culturelle du territoire. Sa durée, le nombre de spectacles programmés est relativement stable entre 2011 et 2013. Sa fréquentation l'est aussi, malgré une baisse en 2012 (800 personnes contre 1 000 en 2011). En moyenne, ces chiffres montrent que 100 personnes assistent à chaque spectacle, au nombre de 10 en moyenne par édition.

L'origine des publics n'a pu être définie, la Communauté de Communes estimant toutefois que 75 % du public est issu du territoire. Cette estimation, montrerait que le festival Pot'arts est un événement culturel local, qui s'adresse prioritairement au public de son territoire.

Festival pluridisciplinaire, 4 expressions artistiques y sont représentées (théâtre, musique, danse et cirque) avec une constante pour la musique, présente au cours de toutes les éditions. Le choix de la Communauté de Communes de réserver une large part à la musique au sein du festival semble pertinent pour rassembler le public, la musique étant une pratique culturelle prisée (écoute, diffusion, pratique)*

La Communauté de Communes, en programmant davantage de compagnies professionnelles qu'amateurs notamment en 2013, témoigne de sa volonté de proposer des spectacles reconnus au public de son territoire. Toutefois en réservant une place aux amateurs dans la programmation du festival, elle associe directement les composantes de sa population et y intègre une dimension socioculturelle forte.

Au regard de ces éléments, le Festival peut être considéré comme une manifestation artistique en capacité de favoriser le lien social.

Des statistiques fiables concernant la fréquentation et l'origine des publics pourraient être un atout pour la Communauté de Communes qui lui permettrait d'adapter sa communication.

2) PROPOSER UNE OFFRE CULTURELLE POUR LES PUBLICS SPECIFIQUES (COLLEGIENS ET SENIORS)						
Année	Typologie des actions et des projets menés : actions de sensibilisation, d'éducation artistique, médiation culturelle	Nombre	Scolaires		Autres publics	
			Collèges (C) Lycées (L) Primaires (P)	Nombre	Associations Solidarité Séniors Maisons de retraite Résidence Saint Brice	Nombre
2011	Atelier de théâtre	1				
	Concerts	1	C	230		
	Théâtre	1	C	220		8
2012	Chanson Traditionnelle	1	S			
	Mise en place conte musical pour enfants	1	C P	Elèves de 4ème	Seniors/ Togisheim chapiteau	55
	Conte musical	1	C			
2013	Visite théâtre	1	C			
	Spectacle senior	1	C			

Bilan qualitatif :

Que ce soit par la présentation de spectacles ou par la participation à l'élaboration d'un spectacle, les collégiens ont pu profiter d'actions culturelles. Quant aux séniors, ils sont informés par une communication spécifique par l'intermédiaire des présidents d'associations dont ils sont membres.

Nous passons toutes nos infos séniors et aînés par l'intermédiaire de l'association des aînés du Haut-Rhin – section Sundgau- dont la présidente est Mme Béatrice ANGLY de Spechbach le Haut.

* études sur les pratiques culturelles des français. Yves Donnat 200

Observations :

Des propositions culturelles ont été adressées aux séniors et aux collégiens à raison de 2 à 3 actions spécifiques par an, ce qui répond aux objectifs que s'était fixés la CCSI.

Sur la période, les activités ont changé tous les ans : pour les séniors un atelier de théâtre en 2011, un atelier chanson traditionnelle en 2012 et un spectacle en 2013 ont été proposés. L'on constate que le nombre de personnes a considérablement varié suivant l'atelier proposé, (atelier théâtre 8 personnes, chanson traditionnelle (55)

On peut supposer que, l'atelier théâtre a été plus difficile à mettre en œuvre que le chant auprès des séniors, en raison des contraintes, physiques et intellectuelles que sa pratique impose. Toutefois, le nombre de participants n'est pas représentatif de l'intérêt et de la pertinence d'une action, en particulier lorsque celle-ci requiert un investissement lourd pour sa mise en œuvre, notamment lorsqu'elle s'adresse à un public spécifique (personnes âgées, handicapées ...)

Pour répondre aux attentes de ces publics spécifiques sur le territoire, il pourrait être opportun, à l'avenir, de réaliser une enquête auprès des personnes âgées pour recenser leurs centres d'intérêt ce qui permettrait d'adapter les propositions culturelles à ce public.

Enfin, il est relevé que la Communauté de Communes a pris des initiatives pour développer quelques projets avec le Collège. A cet égard, au regard des attentes du Département en direction de ce public, il conviendrait que ces propositions structurées tant dans leur contenu que dans la communication soient mises en oeuvre en lien, le cas échéant, avec la programmation des spectacles et des artistes présents sur le territoire, de façon à les inscrire en cohérence avec l'offre et dans une logique de durabilité.

3) AMELIORER LES CONDITIONS DE LA DIFFUSION : COMMUNICATION			
Année	Documents/Outils de communication	Objectifs	Public ciblé
2011	Refonte du site internet	Améliorer la fréquentation du public	Tout public
2012	Synergie/ tract / affiche /presse	Améliorer la fréquentation du public	Tout public
2013	Synergie / tract / affiche/presse	Améliorer la fréquentation du public	Tout public

Bilan qualitatif :

D'année en année, la communication s'améliore (charte graphique, web, tract, affiche, flash info, périodique). En 2011, la CCSI s'est allouée les services d'une agence de communication afin d'améliorer au fil du temps sa communication.

Observations :

La Communauté de Communes a amélioré sa communication. La refonte de son site Internet en 2011 a marqué une étape importante de sa modernisation. Le site dispose d'un onglet " culture " qui mentionne le festival Pots'arts et les spectacles de cinéma en plein air. Celui-ci inclut également les propositions socioculturelles ou de loisirs. On y trouve les séances de zumba et d'aqua zumba à la piscine.

Le journal de la Communauté de Communes, "Synergie" est un moyen efficace pour toucher la population du territoire étant distribué à tous les habitants du territoire.

Cependant, en l'absence de statistiques fiables sur la fréquentation, il est difficile d'établir un lien entre l'amélioration de la communication et une éventuelle hausse de fréquentation des événements culturels par le public. Ainsi, si les moyens de communication ont été développés et améliorés, il est relevé une faible connaissance de l'impact de cette évolution.

Pour une meilleure lisibilité de l'action culturelle de la Communauté de Communes, il serait pertinent de distinguer sur le site ainsi que sur le magazine synergie les activités socioculturelles ou sportives qui ne relèvent pas directement du projet culturel du territoire.

4) AMELIORER LES CONDITIONS DE LA DIFFUSION : DIFFUSION HORS TERRITOIRE, EN PARTENARIAT							
Année	Spectacle		Objectifs	Moyens	Public ciblé	Fréquentation (nombre de personnes)	Support de communication
	Intitulé	Lieux de diffusion					
2011			Mobilité des publics	Bus 20 pièces	Tout public	20	Presse locale
2012		Uniquement CCSI	/	/		/	/
2013	En préparation pour la saison 2013/14 ACA	CCSI + salle pour spectacle ACA					

Bilan qualitatif :

La proposition de car en direction d'autres lieux de spectacles (Espace Grün, Espace rhénan) n'a pas été suivie. Sur 6 propositions de « voyage culturel » seul 1 a fonctionné avec une participation de 20 personnes. En 2012, le projet a été abandonné. Toutefois par manque de possibilités de programmation de spectacles sur le territoire pour la saison 2013/2014, nous essaierons à nouveau de relancer ce processus.

Observations :

L'objectif était de proposer au public d'assister à un spectacle programmé dans un lieu de diffusion en capacité d'accueillir un spectacle de "dimension" plus importante que ceux proposés sur le territoire de la Communauté de Communes qui n'est pas dotée de grandes salles sur son territoire.

Cette démarche n'a pas rencontré l'adhésion du public et la CCSI informe que ce projet a été abandonné en 2012. Il aurait été intéressant de cerner les attentes du public du territoire par rapport à ce type de proposition.

Il paraîtrait opportun de réinterroger ce type de propositions qui n'a pas trouvé écho auprès des publics du territoire d'Illfurth et, le cas échéant la limiter à une ou 2 offres, voire de l'abandonner.

B) AXE 2 : SOUTENIR LA CREATION ET L'EXPRESSION ARTISTIQUE SUR LE TERRITOIRE

La Communauté de Communes s'est engagée dans la *création d'un spectacle*, envisagé "comme un socle à de multiples actions, notamment d'éducation artistique et culturelle"

Pour accompagner le projet de création, l'EPCI a prévu d'associer des artistes professionnels et d'intégrer des *formations professionnelles* (week-end, stages divers ou autres cursus) destinées aux participants. Elle souhaite *conserver la mémoire* de l'ensemble de cette démarche sur des *supports matériels*.

L'objectif annoncé est de favoriser les relations entre les associations, améliorer la cohésion sociale sur le territoire et qualifier les pratiques amateurs.

1) CREER ET PRODUIRE UN SPECTACLE / EVENEMENT : LE PROJET			
Année	Projet	Intervenants (identité : artiste)	Public associé et nombre de participants
2011	Atelier théâtre	François Freyburger	15 participants il n'y a pas eu de « représentations » publique mais 3 lectures publiques du texte choisi par la commission culturelle après de nombreuses réunions. Ces 3 lectures étaient ouvertes à tous pour prendre connaissance du texte et faire connaissance avec le metteur en scène.
2012	Création du conte musical sur 2012/13 : Thibaut le Jongleur	Une troupe MIC de jongleurs La MIC d'Altkirch avec comme animateur François REITZER Daniel Müringer / 2 Dumistes, Mmes Tseilin Schaller et Bonaud	Parents bénévoles (aide au montage des décors et préparation de la salle et les espaces de convivialité) Ecole et personnel (directeurs et enseignants) de 5 communes Illfurth/Hochstatt/Luemschwiler/Tagolsheim-Walhelm/Froeningen) 200 enfants CM1/CM2 50 musiciens : musique municipale d'Hochstatt sous la direction de M. LUGA / Daniel MURINGER pour la partie Traditionnelle (musique et chanson) / Frédéric Unterfinger pour la composition originale de la musique / <u>Ecole de Musique d'Hochstatt</u> – élèves intégrés dans la formation / 25 collégiens : pour la fabrication des décors avec leur professeur d'art Plastiques M. Jean SPATZ /
2013	Poursuite de Thibaut le Jongleur et possible création d'une chorale...		Le spectacle a été présenté 2 fois les 29 et 30 juin et a drainé 2x600 personnes. Le spectacle a été filmé, enregistré et photographié et sera soit posé sur un Dvd soit mis en ligne sur notre site.

Bilan qualitatif :

La première phase d'approche pour la création d'un spectacle pour la population adulte n'a pas été suivie par celle-ci (association et acteurs locaux compris).

C'est pourquoi, dès 2012, une autre option a été imaginée. Sur la base d'un conte musical, nous avons pu réunir 5 écoles avec 200 enfants de 10/11 ans, l'harmonie municipale de Hochstatt, les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} du collège avec leurs professeurs d'art plastiques, des parents bénévoles, encadrés par des « dumistes » intervenants musicaux, des artistes musiciens professionnels sur une musique écrite pour le conte. Ce spectacle aura lieu les 29 et 30 juin à Illfurth. Un vrai plateau sera monté à cet effet avec une régie lumière et son professionnels. Le tout sera filmé et enregistré, afin de produire un dvd de qualité. Nous pouvons être fiers d'avoir apporté à 5 écoles une formation musicale de belle facture tout au long de l'année dans le cadre de leur programme scolaire.

Observations :

La population adulte n'a pas adhéré au 1er projet de création de spectacle envisagé au long terme (3 ans) proposé par la Communauté de Communes.

Repensé en 2012, le projet a pris une autre forme et a démarré la même année avec la mise en place d'un atelier, encadré par un artiste intervenant, qui regroupé 15 personnes. La consultation du public, en amont, aurait vraisemblablement permis d'engager l'action dès la première année et d'assurer l'adhésion du public au projet.

Le projet redéfini, à réaliser sur une durée plus courte, répond cependant aux objectifs que la CCSI s'était fixés, notamment par rapport au lien social puisqu'il fédère des écoles, des associations. Le collège est impliqué également dans sa réalisation, ce qui répond aux objectifs du partenariat.

Sa réalisation, encadrée par des dumistes, des artistes et des musiciens professionnels, contribue à sa qualification artistique.

La mise en place de cette action a pris du retard et le contenu a du être repensé. Ce retard a traduit une certaine difficulté pour la CCSI à définir des projets avant de les engager. Le cas échéant, la reconduction d'une telle action nécessiterait que des réflexions soient engagées en amont en associant et impliquant les acteurs susceptibles d'y participer.

2) CREER ET PRODUIRE UN SPECTACLE / EVENEMENT : FORMATION PROFESSIONNELLE			
Année	Type de formation : (stages, week end ...)	Intervenants : identité artiste Professionnel (P) ou amateur (A)	Public associé et nombre de participants
2011			
2012	Photographie : le stage de photos s'est déroulé sous forme d'interventions de Mai 2012 à Mai 2013 sous forme de séances de 2 à 3 heures (15 séances) en salle et sur le terrain.	Jacques LEVEQUE est un professionnel inscrit avec n°siret / en qualité d'artiste	15
2013	Photographie avec expo : Les prises de photos continues jusqu'à fin novembre (dernière intervention culturelle CCSI). Un choix de photos sera effectué avec les élus de la commission et seront mises en format d'expo. Il est prévu un WE et une semaine	Jacques LEVEQUE	15

	de présentation à un endroit fixe, et une possibilité de les voir ensuite dans toutes les mairies de CCSI dans leur temps d'ouverture.		
--	--	--	--

Bilan qualitatif :

Une équipe de photographes amateurs existe aujourd'hui sur la CCSI, sur laquelle nous pouvons compter pour toutes manifestations quand cela s'avère nécessaire.

Observations :

Le projet culturel de territoire prévoyait des actions de formations en direction des amateurs. En 2011, ce type de formation n'a pas eu lieu. Des éléments transmis par la Communauté de Commune, il ressort qu'une équipe d'environ quinze personnes pratique la photographie au sein d'un groupe encadré ou dirigé par un intervenant, qui ne constitue pas avec une formation professionnelle.

On peut toutefois considérer que ce type de pratique s'assimile à de la sensibilisation à la photographie à travers la transmission de savoirs et techniques liés à ce média, par un professionnel.

Par ailleurs, le lien entre cette action et la création d'un spectacle événement n'est pas clairement établi. L'objectif recherché par la Communauté de Communes dans le cadre de cette action mérite une clarification.

3) CONSERVER LA MEMOIRE DE L'ACTION DE DEVELOPPEMENT CULTUREL SUR LE TERRITOIRE						
Année	Actions	Supports	Date ou périodes de réalisation	Participants (identité et nombre)	Intervenant (identité)	Utilisation envisagée
2011	Suivi de toutes les manifestations	dvd/ photos/ audio	Où sur toutes les manifestations culturelles organisées par la CCSI et même sur demande spécifiques des mairies.	Toujours 1 à 3 stagiaires photos Pat'arts - DVD en plus par Sam STETTI, Vialoste	Les stagiaires sous la houlette de Jacques Leveque avec la participation de Serge Muzri	Site WWW Expo DVD
2012	Suivi de toutes les manifestations	dvd/ photos/ audio	idem	idem	idem	idem
2013	Regroupement des données des 3 années	dvd/ photos/ audio	idem	idem	idem	idem

Bilan qualitatif :

Le travail des 3 années prendra la forme qui sera définie cette année par la commission culture et patrimoine de la CCSI.

Observations :

Le suivi des manifestations culturelles de la Communauté de Communes semble assuré, les informations transmises à ce sujet, ne permettent de savoir, ni par qui, ni dans quel objectif.

En 2013, la Communauté de Communes devrait décider de la forme donnée au regroupement de l'ensemble des données collectées. L'objectif de cette compilation (photos, enregistrements ...) sur un support qui reste à définir est de conserver la mémoire de l'action culturelle sur le territoire.

Il paraîtrait pertinent de connaître l'utilisation et l'exploitation qui en sont envisagées afin que la lisibilité de cette action puisse être clairement établie.

C) AXE 3 – VALORISER LE PATRIMOINE HISTORIQUE DU SECTEUR D'ILLFURTH

La Communauté de Communes possède sur son territoire, en dehors des monuments classés ou inscrits à l'inventaire des Monuments Historiques, de nombreux éléments de patrimoine rural ou militaire qui ne font l'objet d'aucune mesure de protection et qu'elle souhaite **préserver et faire connaître**.

L'EPCI s'inscrit dans une démarche similaire pour les sites archéologiques de son territoire, dont certains font l'objet de fouilles (site celtique du Britzgyberg)
Enfin, dans le cadre de cette stratégie de préservation, valorisation et animation du patrimoine, la CCSI consacre un volet à la **restauration de maisons anciennes**, propriétés de particuliers. Cette action, **non soutenue par le Conseil Général** au titre du Contrat Culture, fait cependant partie intégrante de son projet culturel de territoire.

1) PRESERVATION DU PATRIMOINE NON PROTEGE			
Année	Action réalisée	Date ou périodes de réalisation	Partenaires
2011	<i>Inventaire (phase 1)</i>	<i>Mise en forme par les élus- choix de l'investigation - embauche de personnel</i>	<i>Associations + Communes + élus</i>
2012	<i>Inventaire (photo + informations)</i>	<i>03/12 - embauche de personnel. Démarrage inventaire maison ancienne</i>	
2013	<i>Suivi (chgt de personnel affecté) Continuation et fin de l'inventaire</i>		

Bilan qualitatif :

L'inventaire se terminera en 2013. Le choix de son exploitation est encore à déterminer cette année.

Observations :

Le premier volet de l'axe de préservation du patrimoine a consisté à réaliser un inventaire des maisons anciennes. Cette action a pris du retard (cf bilan qualitatif de la Ccsi -Page 15 & 4-) : démarrée en 2011, elle devrait cependant s'achever en 2013.

La réalisation de l'inventaire était intégrée dans le projet culturel de territoire. Cependant, la durée consacrée à la réalisation de ce projet paraît longue.

L'objectif annoncé par la CCSI était de s'appuyer sur ce diagnostic pour cibler ses aides sur des bâtiments qu'elle jugerait pertinent de réhabiliter. Cependant, le bilan précise que le choix de l'utilisation de l'inventaire reste à déterminer en 2013.

A cet égard, il paraîtrait pertinent, d'une manière générale, de préciser en amont les objectifs d'un projet afin que sa lisibilité puisse être clairement établie.

2) VALORISATION ET ANIMATION DU PATRIMOINE NON PROTEGE						
Année	Actions menées	Sites concernés	Date ou périodes	Partenaires	Public touché	Outils de communication Utilisé
2011	Visite Jeu de piste	Britzgyberg Luemschwiler	Journées Européenne du Patrimoine	Associations (lesquelles ?) Communes (lesquelles ?)	15 personnes 30 familles (nombre de personnes difficile à déterminer)	Tract/presse/

2012	Jeu de piste Concert Expositions Patrimoine cachés – religieux, républicains, le fond de tiroir des mairies, des conseils de fabriques	Heidwiller Arts et traditions populaires « Burgdeifala d'Ilffurth » chant Danse musique Daniel Muringer /musique Chant Conte Dans le village, les rues, en se promenant	Journées Européenne du Patrimoine	Communes, associations d'Histoire et Conseil de fabrique (les quelles ?	70 familles sur jeu de piste Famille/ 300 expo ?	Tract/presse/Affiche
2013	Suivant prérogatives 100 ans de conservation. N'ayant pas ce genre de patrimoine sur la CCSI, nous organisons une visite guidée de la commune d'Hochstatt et de son patrimoine Journées du Patrimoine		Journées Européenne du Patrimoine			

Bilan qualitatif :

Avoir conçu des jeux, des expos et une animation artistique (concerts) nous a permis d'année en année de promouvoir le patrimoine local avec une bonne participation du public.

Observations :

Les animations proposées par la Communauté de Communes qui se sont déroulées sur des sites patrimoniaux, s'inscrivent dans le cadre des Journées européennes du patrimoine. A ce titre, elles ont bénéficié d'une dynamique liée à la renommée de cette opération qui a facilité la fréquentation du public.

Le jeu de piste initié en 2011 a rassemblé un public familial et sa fréquentation est passée de 15 familles en 2011 à 70 en 2012. Ce bilan positif a conduit la CCSI à reconduire ce projet en 2012.

Pour 2013, le programme est en cours d'élaboration et s'appuiera sur les thématiques retenues par le gouvernement pour cette édition, programmée le week-end du 14 et 15 septembre.

3) DEVELOPPER LA CONNAISSANCE DU PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE				
Année	Site	Actions	Publics	Communication
2011	Site celtique du Britzgyberg.	Visite	20	Presse locale
2012	Financement d'un vacataire pour les fouilles	Britzgyberg /		
2013	Financement d'un vacataire pour les fouilles	Britzgyberg.		

Bilan qualitatif :

La collaboration avec l'UHA et Mme ADAM pour la promotion du site du Britzgyberg suit son cours.

Observations :

Une visite a été organisée en 2010 sur le site archéologique du Britzgyberg à destination du grand public. Cette action qui a rassemblé 10 personnes n'a pas été reconduite en 2012 et n'est pas prévue en 2013. L'objectif de sensibiliser le public au patrimoine archéologique du territoire s'est donc limité à une année.

En 2012 et 2013, la CCSI a recruté un vacataire pour un travail de fouilles à effectuer directement sur le site. Cette action a pour objectif de rendre le site plus attractif pour le public, sans pour autant que des visites guidées soient prévues.

L'objectif de la Communauté de Communes de préserver et faire connaître son patrimoine historique et archéologique a été respecté. Toutefois, concernant le patrimoine archéologique, l'on peut regretter que les actions se soient limitées à des fouilles, sans propositions de visites sur le site.

4) AIDER A LA RESTAURATION DES MAISONS ANCIENNES *						
Année	Appel à projets		Maisons		Situation	Travaux réalisés
	Date	Support	Nombre	caractéristiques		
2011		Plaquette d'information	1 2	Maison ancienne Maison à Colombages (1890)	lilfurth Tagolsheim	Toutes Façades
2012						
2013						

* non soutenu par le Département au titre du contrat culture.

Bilan qualitatif :

Compte tenu du retard dans la réalisation de l'inventaire, le projet ne sera pas engagé en 2013.

Observations :

Bien que cette action ne soit pas soutenue au titre du contrat culture, elle s'inscrit dans les objectifs de la CCSI de préserver son patrimoine.

D) SUIVI DU PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE

"Un comité pilote sera créé pour le suivi du projet culturel de territoire. Il se réunira une fois par semestre et sera composé de représentants de la CCSI, du Département et de l'Agence Culturelle d'Alsace".

La CCSI a également envisagé d'évaluer les actions mises en œuvre dans le cadre de son projet culturel de territoire, sur la base d'indicateurs, à définir.

1) Création d'un comité pilote par la CCSI			
Année	Date de réunion	Objet	Participants
2011	trimestrielle	suivi	Commission Culture et patrimoine
2012	trimestrielle	suivi	Commission culture et patrimoine
2013	trimestrielle	suivi	Commission culture et patrimoine

Bilan qualitatif :

Chaque trimestre la commission culture et patrimoine se réunit pour faire le point, suivre et procéder aux ajustements nécessaires en cours de programme. La réunion trimestrielle spécifique avec les partenaires n'a pu se mettre en place.

Observations :

La commission Culture et Patrimoine s'est réunie 4 fois par an à des dates non précisées pour le suivi du projet culturel du territoire. Cette fréquence a permis à la CCSI d'être réactive pour adapter les projets.

Le projet culturel de territoire prévoyait également une réunion semestrielle du comité de pilotage composé de représentants de la CCSI, du Département et de l'Agence Culturelle d'Alsace". La CCSI indique que ces réunions ne se sont pas tenues, sans en préciser la raison.

L'on peut regretter l'absence de réunion du comité de pilotage. Cependant, les réunions annuelles du comité de suivi, prévues par les dispositions de la convention, ont permis aux partenaires de suivre l'exécution du projet culturel de territoire.

2) Evaluation du projet de territoire par la CCSI			
Année	Méthode	Modalités	Réalisée
2011			
2012			
2013			

Bilan qualitatif :

La culture est devenue un des axes stratégiques du développement local de la CCSI par la participation active des forces vives de la CCSI, représentées par les associations culturelles, les associations d'artisans/commerçants, la participation aux événements des écoles, du collège, ainsi que des participants des associations diverses (Basket d'Illfurth, Club de natation). De même, la perception de « faire partie » de la CCSI, et non plus uniquement d'une commune, est renforcée grâce aux actions communes, diversifiées sur le territoire. La pierre angulaire de tous ces liens créés reste la rencontre « Pot'Arts ».

De manière générale, les participations aux spectacles payants a été bonne et témoigne de la qualité de ceux-ci. Pour les autres (journées du patrimoine, ateliers...) il est difficile d'évoquer l'aspect qualitatif tant celle-ci est subjective en l'absence de critères objectifs (nombre d'entrées notamment). Le seul indicateur est le retour du public participant, de la presse locale, des bénévoles... Il s'agit en réalité de mesurer la dynamique créée sur le territoire par les actions mises en œuvre.

Observations :

La CCSI prévoyait d'évaluer les actions mises en œuvre dans le cadre de son projet culturel de territoire, sur la base d'indicateurs, à définir. Des données transmises, il ressort qu'aucune méthodologie n'a été définie dans cette perspective.

Toutefois, la CCSI estime que la dynamique culturelle sur le territoire a été perceptible et positive, soulignant une participation forte des associations culturelle et un sentiment de conduire un projet commun.

L'évaluation du projet de territoire par la CCSI repose sur les seuls résultats de fréquentation, le ressenti des participants et les insertions dans la presse locale, les deux derniers éléments étant des critères subjectifs.

Dans ce contexte, l'on relève une faiblesse pour l'évaluation du projet de territoire par la Communauté de Communes. Il est souligné que l'évaluation précédente, réalisée par le cabinet Dumeige en 2009 avait relevé "une lacune de tableaux de bord et d'indicateurs de l'activité " et préconisait, en ce sens, un meilleur suivi, notamment au moyen de tableaux de bord qui n'ont pas été mis en place à cet effet.

À la demande de la CCSI, le Département et l'Agence Culturelle pourraient l'accompagner dans l'élaboration de tableaux qui lui permettrait un suivi plus tangible des projets.

V) ELEMENTS FINANCIERS

Projet culturel	2011	2012	2013
Part Com/Com	40 440 €	42 960 €	42 060 €
Part Conseil Général	26 960 € *	28 640 € *	28 000 € *
Autres financements	15 600 €	26 400 €	39 300 €
Budgets prévisionnels Total	83 000 €	98 000 €	109 000 €
Réalisé	92 805,81 €	95 751,36 €	Projet culturel en cours
Ecart	+ 13 %	-3 %	%

Année	Budgets	COMPOSITION DES RECETTES en						RAPPORTS/BUDGETS			
		ETAT	Région	Département et subvention projet culturel	Ville	Intercom	Total des aides publiques	RECETTES PROPRES	Part aides publiques /budget	Part recettes propres / aides publiques	Part recettes propres / budget
2011	92 805,81	12 000	5 000	26 960		29 046	43 960	19 799	47%	45%	21 %
2012	95 751,36	18 000	5 000	28 640		25 961	51 640	18 150	53 %	35 %	18 %
2013	Exercice en cours			28 000							
Total		30 000	10 000	83 600		55 107	96 500	37 949			

Bilan qualitatif :

Les enveloppes votées ont été respectées (en 2011, des recettes plus importantes que prévues ont permis de dépasser le budget prévisionnel).

Observations :

Au moment de l'élaboration de son projet culturel de territoire, la Communauté de Communes a bien évalué le coût de l'action culturelle qu'elle envisageait de mettre en œuvre : on constate globalement peu d'écart entre les prévisionnels et les réalisés. Annuellement, les budgets ont été affinés et votés, à l'occasion de l'adoption du budget de la CCSI, fin mars.

Selon les termes de la convention, l'aide du Département ne doit pas excéder l'enveloppe prévisionnelle prévue à hauteur de 84 000 € dans le cadre du Contrat de Territoire de Vie (CTV). Au total, sur les 3 années, l'aide du Département devrait atteindre 83 600 €, ce qui est conforme à l'enveloppe prévisionnelle maximale définie dans le cadre du CTV.

De 2011 à 2012, la Communauté de Communes a consacré un budget de 188 556 euros pour son projet et l'aide du Département représente 56 000 € soit 29,79 %, conformément à la règle départementale de limiter son aide à 40 % maximum du montant des actions.

Par ailleurs, dans le cadre des Contrats de Territoire de Vie, le Conseil Général soutient les postes d'agents de développement généralistes et spécialisés au titre de la politique de développement local.

La Communauté de Communes du Secteur d'Ilfurth a bénéficié d'aides départementales à hauteur de 9 600 € / an pour le poste d'agent spécialisé Culture occupé par M. Macri.

Dans la perspective d'un nouveau contrat, la convention correspondante pourrait préciser que l'aide du Département sera calculée annuellement au vu des budgets prévisionnels validés par le Conseil Communautaire.

VI) RESSOURCES HUMAINES

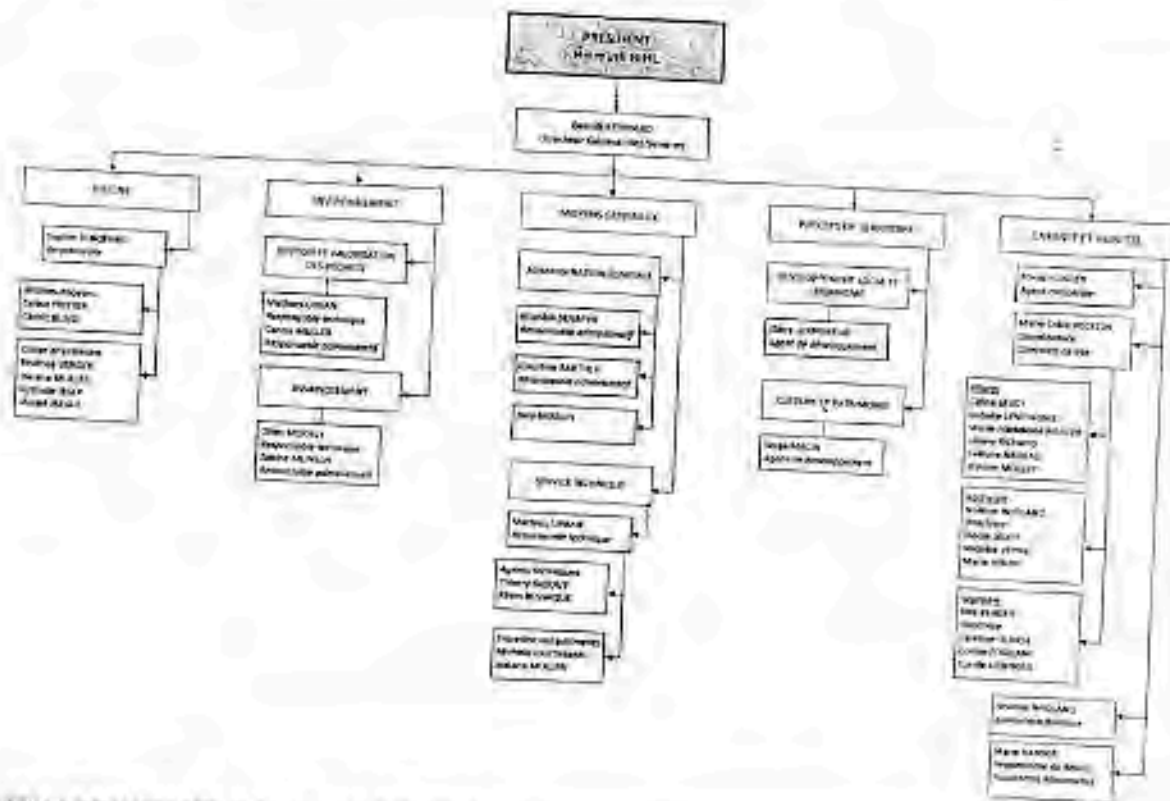
Personnel permanent : ...1..... ETP Agent de développement culturel et socioéducatif.
Bénévoles : associations (40)

Bilan qualitatif :

Observations :

L'agent de développement spécialisé culture est chargé de la mise en œuvre du projet culturel de territoire. Dans le cadre de ses fonctions, Serge Macri est appelé également au suivi et à l'exécution des activités socioculturelles et périscolaires. A cet égard, l'on peut s'interroger sur le lien à établir le cas échéant entre la faiblesse relevée dans la mise en place d'outils statistiques et de suivi des projets et cette charge de travail.

Organigramme :



VII) AVIS DE L'AGENCE CULTURELLE D'ALSACE

Cette analyse s'effectue essentiellement à partir des données et des échanges instaurés avec Illfurth au sein des Régionales, en observant les liens de ce dispositif avec les autres actions menées mais également son croisement avec les objectifs du projet culturel de la CCSI.

La coopération de la CCSI d'Illfurth avec l'agence culturelle d'Alsace porte exclusivement sur le spectacle vivant. Illfurth est membre du réseau des Régionales depuis la saison 2000/2001 et bénéficie ainsi dans ce cadre de

son appui culturel, économique, technique et promotionnel. Si la programmation des spectacles issus des Régionales se caractérisait les premières années par un certain éclectisme artistique (théâtre, musique, jeune public), l'orientation donnée depuis 2010 s'affirme vers le genre musical et les musiques du monde plus particulièrement. La coloration musicale donnée à la programmation de ces dernières saisons reflète la volonté des commanditaires de mieux affirmer l'identité de l'offre culturelle territoriale. C'est un axe judicieux susceptible de forger une collaboration avec des acteurs de proximité du territoire d'une part, et de cibler plus finement des publics jeunes, d'autre part. Notons que la relative disponibilité de la salle susceptible d'accueillir des spectacles à Illfurth n'est pas sans influencer sur le nombre et le choix des spectacles programmés par ailleurs dans le cadre de tournées en région.

Le projet culturel d'Illfurth se structure autour d'une programmation de spectacles sur la saison (en et hors Régionales) et d'un événement, le festival Pot'arts. Le portage du projet culturel par la communauté de communes constitue un atout majeur dans un contexte général de coordination des politiques territoriales et de priorisation stratégique et financière mais également de mutation des modes de gouvernance des politiques publiques de la culture. L'ancienneté de cette mobilisation publique atteste du sens donné à la culture par les décideurs locaux dans le développement du territoire.

Les indicateurs quantitatifs cumulés par l'agence depuis 2000 font ressortir pour le seul volet lié aux spectacles issus des Régionales une fréquentation globale de 2390 spectateurs pour 23 spectacles et 29 représentations (moyennes de 82 spectateurs/11 saisons – 52 spectateurs/5 saisons – 28 spectateurs/2 dernières saisons). Ces chiffres issus des données produites par les Régionales reflètent un modeste niveau de fréquentation. Comprendre les causes de cette mobilisation décroissante, analyser les difficultés rencontrées pour déplacer les publics, expliciter la faiblesse des coopérations entre les acteurs culturels du réseau et explorer des pistes durables de partenariats locaux constituerait un exercice opportun dans cette période d'évaluation et de prospective.

Les objectifs donnés au projet culturel de territoire ont et conservent pour l'avenir leur cohérence et leur opportunité. L'observation générale des actions réalisées dans le projet artistique et culturel plaiderait moins pour une démultiplication de l'offre culturelle que d'œuvrer pour renforcer l'articulation des programmes artistiques et d'action culturelle (médiation). La mobilisation de publics captifs (encadrement de l'école de musique, des associations culturelles...) et de la communauté éducative des écoles et du collège constituerait un objectif de partenariat sur le long terme susceptible d'impliquer des forces vives dans le projet culturel de territoire. Les spectacles présentés dans le cadre des Régionales n'ont pas attesté de cette synergie tout comme celle qui pourrait mieux exister entre le festival et la programmation annuelle.

La permanence artistique peut également contribuer à renforcer les liens entre les artistes, les habitants et le projet. Le choix de thématiques pouvant travailler la transversalité des publics et l'intergénérationnel, le choix de lieux d'intervention très ouverts pour ces résidences (établissements scolaires, lieux associatifs, maisons de retraite...) pourrait constituer une piste de réflexion. Le choix de(s) l'intervenant(s) professionnel(s) se devrait d'être fixé en lien avec un projet de diffusion, de même que la résidence se doit de nourrir par la démarche adoptée un enjeu de développement des pratiques culturelles.

L'offre culturelle d'Illfurth avec sa dominante musicale gagnerait à s'étudier dans le cadre de partenariats avec les territoires de proximité (Ferrette/Dannemarie...) afin de travailler sur des programmations concertées et complémentaires (Jura alsacien – jeune public / Dannemarie – théâtre) susceptibles de dynamiser et de structurer la mobilité des publics, mais aussi de réfléchir à des résidences croisées dans un cadre économique partagé.

La lisibilité et la compréhension du projet culturel se renforcerait judicieusement d'une communication plus directe avec les publics: présentation de saison / interventions dans les établissements scolaires / communication personnalisée auprès des réseaux associatifs/ réflexion croisée sur les outils édités par Ferrette et Dannemarie.

Lier l'offre culturelle à un travail d'action culturelle (médiation), structurer et pérenniser des partenariats en et hors territoire de la CCSI, renforcer les liens entre les actions menées au sein du projet culturel, inscrire le patrimoine dans le champ de diffusion artistique peuvent constituer des pistes de réflexion lors de l'élaboration du prochain projet culturel de territoire.

VIII) CONCLUSIONS

A travers son projet culturel de territoire, la Communauté de Communes a exprimé une ambition certaine dans ce domaine, peu d'EPCI s'emparant de la question culturelle.

Pour l'élaboration de son projet culturel de territoire, la CCSI a suivi les préconisations du cabinet Dumeige en charge de l'évaluation du contrat précédent, qui proposait d'enrichir le projet de territoire par un volet portant sur le patrimoine.

Pour sa mise en œuvre, elle a respecté la ligne directrice de sa stratégie culturelle, en recherchant la réalisation effective des projets, sans toutefois y parvenir sur l'ensemble.

Ainsi, la diffusion reste prépondérante dans le projet de territoire, essentiellement lisible au travers de son évènement phare, le festival Pot'Arts, la programmation saisonnière de spectacle vivant se limitant à 3 propositions annuelles.

Pour le Département, un tel projet présente un intérêt, au regard de ses objectifs de territorialisation de l'offre culturelle en direction des publics sur le Département.

Toutefois, une stratégie globale de territoire ne peut se limiter à une action emblématique à l'instar d'un d'une manifestation événementielle telle qu'un festival et un éventuel futur projet gagnerait à être étoffé par des actions réalisables et attendues par le public.

A cet égard, la place et le rôle de l'artiste dans le projet culturel de territoire semble peu présente et insuffisamment développée.

Une offre globale et plus cohérente, définie le cas échéant autour du festival Pot's Arts avec des déclinaisons thématiques sur l'année pourrait constituer un autre point de départ d'un projet de territoire, intégrant d'avantage les artistes, au delà de la diffusion, dans des actions de médiation, de sensibilisation, d'accompagnement des pratiques amateurs présentes sur le territoire.

7) PERSPECTIVES – SYNTHÈSE

Si la communauté de Communes souhaite s'engager dans la définition d'un nouveau projet, il conviendrait, pour garantir la lisibilité de l'action culturelle sur le territoire et s'engager dans une démarche partenariale avec le Département :

- ↳ cerner les attentes des publics, pour favoriser la mise en place d'actions adaptées
- ↳ définir des objectifs, préalablement à la mise en place d'actions
- ↳ conforter la dynamique du festival Pot'arts, compte tenu de sa place dans la structure même du projet culturel de territoire
- ↳ exploiter la présence artistique sur le territoire
- ↳ développer les projets en direction des publics qui relèvent de la compétences du Conseil Général
- ↳ revoir, dans son ensemble le suivi du projet et assurer, au moyen de tableaux de bord adaptés le suivi de chaque action.